

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Catalogue de ressources pour les professionnel·le·s de l'accompagnement social, de la prévention et de la protection de l'enfance

TABLE DES MATIÈRES

| Mission locale Centre Information et Orientation Réseau Information Jeunesse | 5 11 13 |
|--|--|
| LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE / SOUTIEN SCOLAIRE | |
| Dispositifs relais Education Nationale - niveau collège Dispositifs nouvelles chance Education Nationale - niveau lycée Accueil de Jour Educatif, Pédagogique et Psychologique Accompagnement à la scolarité | 17 20 22 24 |
| REMOBILISATION / ELABORATION DE PROJET | |
| Espaces Dynamiques d'Insertion (EDI) EPIDE Parcours Entrée dans l'Emploi (PEE) Masterclass 93 Teame 93 - remobilisation par la création d'entreprise Passe décisive - remobilisation par le sport Trempl'1 vers l'emploi, APART - remobilisation par le sport Sup de Sub - remobilisation par la culture Dispositifs remobilisation PJJ (UEAJ) | 27 29 31 33 35 37 39 41 43 |
| FORMATION | |
| Ecole de la Deuxième Chance E-Fabriks - formation outils numérique numérique Prepa Nouveaux métiers - métiers numérique et audiovisuel Compagnons du Devoir L'alternance Les Prépa Apprentissage Prepra Apprentissage - multi-métiers Prépa Apprentissage - métiers artisanat Prépa Apprentissage - métiers industrie | 46 48 50 52 54 57 59 61 63 |
| MISE À L'EMPLOI/ VOLONTARIAT | |
| Le Service Civique Unis-Cité - Service civique Insertion par l'Activité Economique Bim Bam Job Les chantiers internationaux - volontariat estival | 66 68 70 72 74 |
| RESSOURCES DIVERSES | |
| CROUS - Bourses et logements Le permis de conduire - aides financières Le BAFA - aides financières Sites internet utiles | 77 80 83 85 |





MISSION LOCALE

Les missions locales ont pour rôle d'accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, qui sont sorti.es du système scolaire. Elles constituent le service public de référence pour l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et l'emploi.



Cadre

14 missions locales sont réparties sur l'ensemble du département. Chacune d'entre elles est indépendante et a son fonctionnement propre. Elle agit sur un secteur défini.

Cependant, 10 missions locales sont membres du réseau Convergences 93 et peuvent mener ensemble des projets.

Les missions locales sont financées par l'Etat, la Région et le Département.

Public



- 16-25 ans
- Domicile sur le secteur d'action de la mission locale
- Ni en scolarité, ni en formation, ni en emploi

Pour les MNA : une orientation peut être faite vers la mission locale avec une attestation de prise en charge ASE ainsi qu'une prise de contact par le travailleur.euse social référent.e. Cependant, une partie des dispositifs proposés ne leur est pas accessible.

Contenu de l'accompagnement

Un accueil de proximité : les jeunes se rendant à la mission locale de leur propre initiative sont accueilli.e.s pour une première réponse à leur demande. Un premier entretien avec un.e conseiller.e est planifié.

Un diagnostic initial : il a pour objectif d'évaluer la situation du ou de la jeune (ses besoins, ses attentes, son parcours scolaire et/ ou professionnel...), de l'aider à s'orienter et à déterminer les moyens à mobiliser pour réaliser toutes ses démarches.

Le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Autonomie et l'Emploi).

Il s'agit d'un **parcours** constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner, pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. Des objectifs sont fixés et évalués pour chaque jeune afin de mesurer son évolution vers l'autonomie.

Chaque phase d'accompagnement peut comporter des **périodes de formation, cours de français, mise en situation professionnelle, actions d'accompagnement social et professionnel, actions de remobilisation, missions de service civique, parrainage...** Le PACEA prend la forme d'un contrat signé entre le ou la jeune et la mission locale.

La Garantie jeunes : Elle est proposée dans le cadre d'un PACEA, et constitue un accompagnement renforcé vers l'emploi pour une durée maximum d'un an.

Cet accompagnement est assorti d'une aide financière à hauteur de 492,57€ par mois.

Selon les missions locales, d'autres formules d'accompagnement peuvent être proposées, plus ou moins intensives, en fonction des besoins des jeunes, repérés lors du diagnostic initial. Quelque soit l'accompagnement proposé, l'objectif est d'orienter les jeunes vers un dispositif de remobilisation, formation ou vers emploi, en fonction de leur projet et leurs besoins.

Modalités d'inscription

Pour être suivi.e en mission locale, il suffit de **prendre un premier rendez-vous**. Cette démarche peut être réalisée par le ou la jeune en personne ou par un.e professionnel.le qui l'accompagne. S'il ou elle en ressent le besoin - systématique en ce qui concerne les MNA-, le travailleur.euse social.e peut échanger avec la mission locale de secteur sur les modalités d'orientation.

Sectorisation de l'action :

Dans le cas où le ou la jeune est suivi.e par une circonscription mais vit ailleurs sur le territoire, la prise de contact doit se faire avec **la mission locale de secteur de son lieu de vie.** L'action de la mission locale doit rester de proximité par rapport au domicile des jeunes concerné.e.s.

Cependant, **pour les jeunes connaissant des situations d'instabilité importante**, (jeunes à l'hôtel ou en foyer d'urgence notamment), il est possible de les orienter vers une autre mission locale avec un courrier/ appel du professionnel.le ASE pour expliquer la situation.

Cet arrangement n'est cependant possible qu'à l'intérieur du département de Seine-Saint-Denis.

Lorsque un.e jeune déménage, son dossier peut être transféré vers une autre mission locale.

Rémunération

L'accompagnement par la mission locale, à l'exception de la Garantie Jeune (où la rémunération s'élève à 492,57€ par mois), n'est pas rémunéré.

Une **aide exceptionnelle** peut être proposée dans certains cas, pour un financement de formation ou un besoin de matériel par exemple. Elle est attribuée au cas par cas, suite à une demande au ou à la conseiller.e référent.e.

Coordonnées des Missions locales

Mission locale La MIRE - Secteur : BOBIGNY, DRANCY, LE BLANC-MESNIL

www.mlmire.org

| Antenne de | Antenne de | Antenne du | Antenne Garantie jeunes |
|--------------------|--------------------|---------------------------|----------------------------|
| Bobigny & siège | Drancy | Blanc-Mesnil | • |
| 1 rue de la gaîté, | 51 rue Sadi Carnot | 22 avenue Albert Einstein | 28 rue du lieutenant |
| 93000 Bobigny | 93700 Drancy | 93150 Blanc-Mesnil | Lebrun |
| 01 48 96 99 89 | 01 84 74 02 30 | 01 55 81 10 11 | 93000 Bobigny |
| | 0101710230 | | 01 84 74 02 40 |

Mission locale de Bondy - Secteur : BONDY

29 avenue Jules Guesde 93140 Bondy 01 48 49 40 05

•••••

Mission locale La LYR- Secteur: LE PRE-SAINT-GERVAIS, LES LILAS, PANTIN

| Antenne de | Antenne | Antenne du Pré- | Antenne |
|-----------------------|------------------|-----------------------------|--------------------------|
| Pantin & siège : | des Lilas | Saint- Gervais | Garantie jeunes |
| 7-9 rue de la liberté | 167 rue de Paris | 23 rue Jules Jacquemin | 55-57 avenue Jean Lolive |
| 93500 Pantin | 93260 Les Lilas | 93310, le Pré-Saint-Gervais | 93500 Pantin |
| 01 49 15 70 45 | 01 48 97 21 10 | 01 49 42 48 53 | 01 48 91 47 50 |

Mission locale La MEIFE - Secteur : AULNAY-SOUS-BOIS

1 rue Auguste Renoir 93600 Aulnay-sous-Bois 01 48 19 36 00

•••••

Mission locale La Marne aux bois - Secteur : ROSNY-SOUS-BOIS, NEUILLY-PLAISANCE, NEUILLY-SUR-MARNE

www.marneauxbois-mlidf.org

Antenne de Rosny-sous-Bois, Neuilly-Plaisance & siège

Bâtiment Schuman, 3 rue de Rome 93110 Rosny-sous-Bois 01 56 63 02 00 Antenne de Neuilly-sur-Marne

Maison des services publics 20 rue Paul et Camille Thomoux, 93330 Neuilly-sur-Marne 01 41 54 80 85

Mission locale Sud 93 - Secteur : NOISY-LE-GRAND, GOURNAY-SUR-MARNE

14 place George Pompidou 93160 Noisy-le-Grand 01 43 04 47 84

Mission locale Villemomble- Secteur: VILLEMOMBLE, GAGNY, PAVILLONS-SOUS-BOIS www.mission-locale-gvp.fr

| Antenne de Villemomble 8 | ķ |
|--------------------------|---|
| siège | |
| | |

121-123 avenue de Rosny 93250 Villemomble 01 48 54 56 54

Antenne de Gagny

3 rue du 8 mai 93220 Gagny 01 56 49 22 88

Antenne de Pavillons-sous-Bois

2 bis allée Henri Barbusse 93320 Pavillons-sous-Bois 01 48 02 45 39

Mission locale La Courneuve - Secteur : LA COURNEUVE, STAINS, DUGNY, LE BOURGET

| Antenne La | | | |
|---------------------|--|--|--|
| Courneuve & siège | | | |
| 17 place du Pommier | | | |
| de Bois | | | |
| 93120 La Courneuve | | | |
| 01 71 86 34 00 | | | |

Antenne Stains Briand 93240 Stains 01 71 86 35 40

Permanence au Bourget 87 avenue Aristide Espace éducatif et sportif 9 rue Roger Salengro 93350 Le Bourget ieudi matin- sur rdv 01 71 86 34 00

Permanence Dugny Centre social, 2 rue Guy Lemer 93440 Dugny mardi matin - sur rdv 01 71 86 34 00

Mission locale IE 4-93 - Secteur : BAGNOLET, ROMAINVILLE, NOISY-LE-SEC, MONTREUIL www.miej4-93.fr

| Antenne Bagnoret | Antenne Romanivine | Antenne | /\\\\ |
|------------------|---------------------|--------------------|-------|
| 94 rue Lénine | 14 rue Veuve Aublet | Noisy-le-Sec | 15 |
| 93170 Bagnolet | 93230 Romainville | 9 rue de Brément | 93 |
| 01 43 60 13 80 | 01 41 71 04 82 | 93130 Noisy-le-Sec | 01 |
| | | 01 41 50 54 35 | |
| | | | |

Antenne Ragnolet Antenne Romainville Antenne

Antenne Montreuil 5 avenue de la Résistance 3100 Montreuil 55 86 18 10

Mission locale la DHUYS - Secteur : CLICHY-SOUS-BOIS, COUBRON, LIVRY-GARGAN, LE RAINCY, MONTFERMEIL, VAUJOURS

www.missionlocaledeladhuys.com

Antenne Clichy-sous-Bois/ Montfermeil Coubron & siège

4 bis allée Romain Rolland 93390 Clichy-sous-Bois 01 41 70 74 73

Antenne Livry-Gargan

2 avenue Winston Churchill 93190 Livry-Gargan 01 48 69 69 33

Permanence Vaujours

Maison du temps libre 78 rue de Meaux 93410 Vaujours jeudi après-midi - sur rdv 01 41 70 74 73

Permanence au Raincy

CCAS - 121 avenue de la Résistance 93340 Le Raincy mardi & jeudi après-midi - sur rdv 01 48 69 69 33

Mission locale La Courneuve - Secteur : SEVRAN, TREMBLAY-EN-FRANCE, VILLEPINTE

Antenne Sevran & siège

10 avenue du Président Salvador Allende 93270 Sevran 01 41 52 13 90

Antenne Tremblay-en-France

23 allée Nelson Mandela 93290 Tremblay-en-France 01 48 61 87 94

Antenne Villepinte

Impasse Sainte-Marie 16-32 rue Paul Vaillant Couturier 93420 Villepinte 01 41 52 53 69

••••

Mission locale MIIJ - Secteur : EPINAY-SUR-SEINE, SAINT-OUEN, L'ILE-SAINT-DENIS, VILLETANEUSE

www.miij.fr

Antenne Epinay & siège

38/40 avenue Salvador Allende 93800 Epinay-sur-Seine 01 49 98 90 90

Antenne Saint-ouen

2 rue Albert Dhalenne 93400 Saint-Ouen 01 71 86 30 87

Antenne Villetaneuse

2 rue de l'Université 93430 Villetaneuse 01 71 86 36 00

Antenne l'Ile-Saint-Denis

2 bis quai de la Marine 93450 L'Ile-Saint-Denis 01 71 86 31 50

Mission locale Aubervilliers - Secteur: AUBERVILLIERS

www.missionlocale-aubervilliers.org 62 avenue de la République 93300 Aubervilliers 01 71 86 35 36

Mission locale Objectif emploi - Secteur: SAINT-DENIS, PIERREFITTE

Antennes Saint-Denis La Plaine

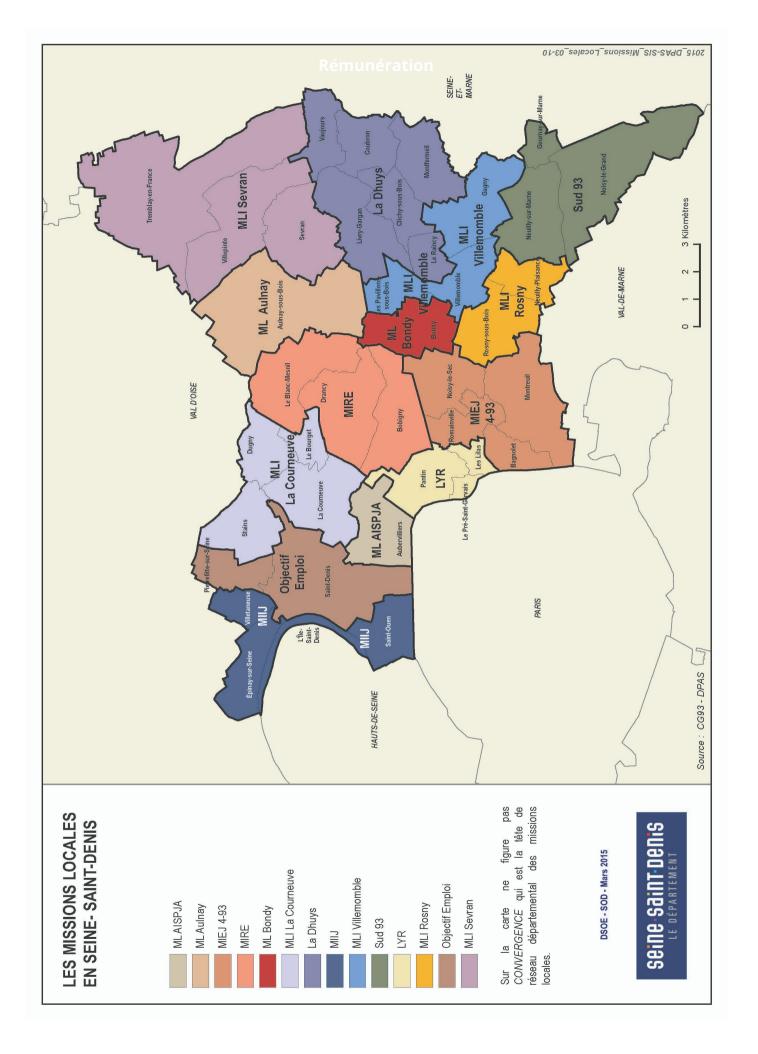
3 rue de la procession 93200 Saint-Denis 01 55 93 49 05 contact.oe@objectifemploi.reseau-idf.org

Centre ville

5 rue Jean Jaurès 93200 Saint-Denis 01 48 13 13 20

Antenne Pierrefitte

8 avenue Lénine 93380 Pierrefitte-sur-Seine 01 71 86 35 30



Seine-Saint-Denis

CIO

Centre d'Orientation et d'Information

Dispositif d'orientation

Les Centres d'Orientation et d'Information sont des services de l'Education Nationale. Ce sont des lieux d'écoute, de documentation et de conseil sur les thématiques de la scolarité, l'insertion, la formation et l'emploi.



Cadre

15 CIO sont répartis sur le territoire.

Ils sont portés par le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Public



Accueil de tout public, scolaire et non scolaire : les élèves (collégien.ne.s et lycéen.ne.s), les apprenti.e.s, les étudiant.e.s, les jeunes non scolarisé.e.s, les jeunes en voie d'insertion professionnelle, les familles, les équipes éducatives...

CIO spécialisé

Le CIO spécialisé, près le Tribunal pour enfants à Bobigny, propose un accueil et un accompagnement aux mineur.e.s relevant du Tribunal pour enfants, pris.e.s en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Contenu de l'accompagnement

Les missions du CIO:

- Informer sur les possibilités offertes aux jeunes en matière de scolarité, formation, accès à la qualification et à l'emploi
- **Proposer du conseil individuel** en matière d'orientation par des psychologues de l'Education Nationale
- Observer, **analyser les transformations locales du système éducatif** et les évolutions du système de travail

Les CIO sont également en charge du suivi des procédures d'affectation au sein des établissements scolaires, notamment pour les élèves exclu.e.s définitivement et les primo-arrivant.e.s (MNA par exemple). Ils peuvent aussi saisir les dispositifs relais de l'Education Nationale pour lutter contre le décrochage scolaire. (voir fiches pages 17-21)

Cependant, pour les jeunes inscrit.e.s dans un établissement scolaire, le ou la chef.fe d'établissement d'origine est l'interlocuteur.rice privilégié.e pour ces démarches.

Coordonnées des CIO

CIO Aubervilliers

80 rue Henri Barbusse 93300 Aubervilliers 01 48 33 46 07

CIO Bondy

17 rue Auguste Polissard 93140 Bondy 01 48 47 28 85

CIO Epinay-sur-Seine

7 bis avenue de la République 93800 Epinay-sur-Seine 01 42 35 40 82

CIO Noisy-le-Grand

134 la piazza Mont d'Est 93160 Noisy-le-Grand 01 43 03 32 30 cio.noisy-le-grand@ ac-creteil.fr

CIO Saint-Denis

2-4 allée de Seine 93200 Saint-Denis 01 48 22 28 28

CIO Aulnay-sous-Bois

14 rue Commandant Brasseur93600 Aulnay-sous-Bois01 48 19 24 50

CIO Clichy-sous-Bois

1 bis boulevard Gargarine 93390 Clichy-sous-Bois 01 43 81 34 72 <u>cio.leraincy@ac-creteil.fr</u>

CIO Gagny

68 rue du chemin de fer 93220 Gagny 01 43 81 38 85 <u>cio.gagny@ac-creteil.fr</u>

CIO Noisy-le-Sec

16 rue des carrouges 93130 Noisy-le-Sec 01 43 49 85 86 cio.noisy-le-sec@ac-creteil.fr

CIO Stains & Pierrefitte

30 rue de Saalfeld 93240 Stains 01 48 26 34 70 cio.stains@ac-creteil.fr

CIO Blanc-Mesnil

50 avenue de la Division Leclerc 93150 Le Blanc-Mesnil 01 48 67 02 98 cio-le-blanc-mesnil@ac-creteil.fr

CIO Drancy

21 rue de la Haute Borne93700 Drancy01 48 95 21 21

CIO Montreuil

21 rue Walwein 93100 Montreuil 01 48 57 45 86 cio.montreuil@ac-creteil.fr

CIO Pantin

41 rue Delizy 93500 Pantin 01 48 44 49 71 cio.pantin@ac-creteil.fr

CIO Tremblay-en-France

38 rue Pierre de Ronsard 93280 Tremblay-en-France 01 48 60 48 12

CIO Près le tribunal pour enfants de Bobigny

8 rue Claude Bernard 93000 Bobigny 01 43 93 73 11



PIJ / BIJ

Dispositif d'orientation

Points Information Jeunesse Bureaux Information Jeunesse

Les Points information Jeunesse (PIJ) et Bureaux Information Jeunesse (BIJ) sont des structures et lieux ressources qui accueillent de manière libre et gratuite les jeunes pour leur fournir de l'information et les accompagner sur divers sujets comme l'emploi, la formation, le passage du permis de conduire, le logement, la santé, les transports, les vacances...



Cadre

25 Bureaux et Points Information Jeunesse sont répartis sur le département. Ce sont des structures municipales. Elles appartiennent, pour la plupart, à un réseau régional de l'information jeunesse.

Public



Les BIJ/PIJ sont des **lieux ouverts à tous les jeunes** (collégien.ne.s, lycéen.ne.s, décrocheur.euse.s scolaires, salarié.e.s, demandeur.euse.s d'emploi...) ainsi qu'aux familles, éducateur.rice.s, associations, institutions...

Contenu de l'accompagnement

Les BIJ/ PIJ proposent:

- des **entretiens libres, gratuits, anonymes et sans rendez-vous**, avec des conseiller.e.s, permettant aux jeunes d'échanger et de demander des conseils sur leur situation personnelle concernant l'accès au logement, la santé, les loisirs, la mobilité..., mais également leur scolarité et leur insertion professionnelle (réseau d'entreprises pour chercher un stage, accompagnement pour chercher une formation...).
- une **documentation en libre consultation sur tous les sujets :** emploi, métiers, formation, alternance, orientation, logement, droit, santé, sports, vacances...
- des **événements** comme des forums des métiers, des sessions de recherche de jobs d'été, des ateliers sur la mobilité internationale, le handicap, la culture, l'environnement...

Coordonnées des BIJ/ PIJ

AUBERVILLIERS

22 rue Bernard et Mazoyer 93300 Aubervilliers 01 48 34 81 01

AULNAY-SOUS-BOIS

3 boulevard Felix Faure 93600 Aulnay-sous-Bois 01 48 79 63 34 <u>Obij@aulnay-sous-bois.com</u>

BAGNOLET

58 avenue Raspail 93170 Bagnolet 01 49 93 61 02 <u>bij@ville-bagnolet.fr</u>

BOBIGNY

1 avenue Karl Marx 93000 Bobigny 01 41 60 04 53 bij@ville-bobignv.fr

BONDY

1 avenue Jean Lebas 93140 Bondy 01 71 86 64 30

CLICHY-SOUS-BOIS

37 allée de Gagny 93390 Clichy-sous-Bois 01 43 88 84 74 pij@clichysousbois.fr

DRANCY

157 cité Paul Bert 93700 Drancy 01 48 96 51 10

DUGNY

2-4 rue Henri Barbusse 93440 Dugny 01 49 92 66 70

EPINAY-SUR-SEINE

33 rue de Paris 93800 Epinay-sur-Seine 01 49 92 60 75

GAGNY

10 rue de la Croix Saint Siméon 93220 Gagny 01 43 81 67 62

GOURNAY-SUR-MARNE

Complexe JC Bouttier Point Cyb 93460 Gournay-sur-Marne 01 48 15 10 50 pointcybgournay@hotmail.fr

LA COURNEUVE

61 rue du Général Schramm 93120 La Courneuve 01 49 92 60 75

LE BLANC MESNIL

76 avenue Victor Hugo 93150 Le Blanc Mesnil 01 48 65 21 66 <u>service.jeunesse@</u> blancmesnil.fr

LIVRY-GARGAN

52 avenue du Consul-Général-Nordling 93190 Livry-Gargan 01 41 70 18 20

LE PRE SAINT GERVAIS

Lieu Accueil Jeune (LAJ) 53 rue André Joineau 93310 Le Pre Saint Gervais 01 49 42 70 11

LE RAINCY

72 allée du JardinAnglais 93340 Le Raincy 01 41 53 06 30 pij@leraincy.com

LES LILAS

167 rue de Paris 93260 Les Lilas 01 48 97 21 10

MONTFERMEIL

63 avenue Jean Jaurès Saint Siméon 93370 Montfermeil 01 45 09 64 00

MONTREUIL

90 rue Franklin 93100 Montreuil 01 48 70 61 24

NEUILLY-PLAISANCE

27 avenue du Président John Kennedy 93360 Neuilly-Plaisance 01 43 09 50 28

NEUILLY-SUR-MARNE

3 rue Lecorguiller 93300 Neuilly-sur-Marne 01 43 08 28 62

NOISY-LE-GRAND

21 avenue Aristide Briand 93160 Noisy-le-Grand

NOISY-LE-SEC

15 rue Béthisy 93130 Noisy-le-Sec 01 49 42 67 11

PANTIN

Le Lab' / 7-9 avenue Édouard-Vaillant 93500 Pantin 01 49 15 48 09 lelab@ville-pantin.fr

PIERREFITTE-SUR-SEINE

2 place de la Libération/ 19 rue de Paris 93380 Pierrefitte-sur-Seine 01 72 09 35 90

ROMAINVILLE

14 rue Veuve Aublet 93230 Romainville 01 71 86 60 46

ROSNY-SOUS-BOIS

45 rue Richard Gardebled 93110, Rosny-sous-Bois 01 48 12 88 50

SAINT-DENIS

12 place de la Résistance et de la déportation 93200 Saint-Denis 01 83 72 20 90

SAINT-OUEN

42 avenue Gabriel Péri 93400 Saint-Ouen 001 49 48 14 32

SEVRAN

23 avenue du Général Leclerc 93270 Sevran 01 41 52 44 71 <u>pij@ville-sevran.fr</u>

TREMBLAY-EN-FRANCE

10 rue Jules Ferry 93280 Tremblay-en-France 01 41 51 15 60

STAINS

Mairie de Stains / 25 avenue Paul Vaillant Couturier 93240 Stains 01 71 86 33 90

VILLEPINTE

16/32 avenue Paul Vaillant Couturier 93420 Villepinte 01 41 52 53 23

VILLETANEUSE

55 rue Roger Salengro 93430 Villetaneuse 01 55 99 01 00

2. DISPOSITIFS DE REMOBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

DISPOSITIFS RELAIS

Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire

Education Nationale

Les dispositifs relais (ateliers, classes et internat relais) proposent un accueil temporaire pour des collégien.ne.s (5ème à 3ème) en voie de déscolarisation et désocialisation, afin de les remobiliser et les accompagner vers un retour à une scolarité classique.



Cadre du projet

Les dispositifs relais sont portés par l'Education nationale et le Ministère de la justice.



Calendrier

- Admissions toute l'année, en fonction des places disponibles
- Durée moyenne d'une prise en charge : entre 9 et 12 semaines

Public



- Collégien.ne.s de la 5ème à la 3ème, âgé.e.s de moins de 16 ans
- En voie de décrochage scolaire ou complètement descolarisé.e.s

Les dispositifs relais s'adressent aux collégien.ne.s entré.e.s dans un processus de rejet de l'institution scolaire, des apprentissages et en risque de marginalisation sociale ou de déscolarisation.

Contenu de l'accompagnement

Les dispositifs relais proposent aux élèves un accompagnement scolaire, en effectif réduit et avec un rythme aménagé.

Les journées s'organisent autour de cours, activités sportives et culturelles, visites en entreprise/stages d'initiation, sorties...

Les jeunes sont encadré.e.s par une équipe pluridisciplinaire composée d'enseignant.e.s, d'éducateur.rice.s, de personnels associatifs et de professionnel.le.s de l'animation.

Les objectifs sont :

- réconcilier l'élève avec les apprentissages grâce à une prise en charge adaptée
- favoriser un retour au collège dans le cadre d'une scolarité "classique"
- travailler sur le sens donné à l'école et la motivation à s'y impliquer
- favoriser l'estime de soi de l'élève et la confiance en ses capacités
- **se remettre à niveau** sur le socle commun de connaissances.

Trois types de dispositifs relais :

Les ateliers relais :

- Des sessions de 9 semaines
- o **3 ateliers relais** en Seine-Saint-Denis
- 3 sessions dans l'année par atelier

Les classes relais :

- Des sessions de 12 semaines
- 8 classes relais en Seine-Saint-Denis
- Pour les **élèves en situation de grand décrochage** (grand retard dans les apprentissages, absentéisme très important, pluri-exclusion...)
- Possibilité de renouveler exceptionnellement la prise en charge pour une deuxième période

Le **dispositif** "Persév'aides" propose cet accompagnement mais uniquement à destination des élèves exclu.e.s à plusieurs reprises de leur établissement scolaire.

L'internat relais :

- Au sein du collège Fénélon de Vaujours
- Pour des élèves avec d'importants problèmes de comportement
- Priorité aux élèves de 3ème, en rupture profonde et avec des situations sociales difficiles

Modalités d'inscription

Pour chacun de ces dispositifs, deux possibilités :

- l'établissement scolaire où le ou la jeune est inscrit.e peut constituer un dossier de candidature
- pour les élèves totalement déscolarisé.e.s et inscrit.e.s dans aucun établissement scolaire, l'évaluation de la pertinence d'une candidature et la constitution d'un dossier incombent au Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de secteur ou au CIO spécialisé près du tribunal. Il faut donc se renseigner auprès du CIO.

Coordonnées

Les ateliers relais

Atelier Relais Pantin

Ecole de Plein Air Rue de Méhul, 93500 Pantin Enseignante-coordinatrice : Mme Elodie Santos classe-relais-pantin@accreteil.fr 06 14 31 03 47

Atelier Relais Saint-Denis

15 rue Catulienne 93200 Saint-Denis Enseignant-coordinateur : .M Andréas Gomez atelier-relais-saint-denis@accreteil.fr 01 48 09 28 52

Atelier Relais Tremblay-en-France

Collège Ronsard, Rue Ronsard, 93290 Tremblay-en-France Enseignante-coordinatrice:
Mme Magali Dauba atelier-relais-tremblay@ac-creteil.fr 06 42 05 29 89 01 48 67 83 01

Les classes relais

Classe Relais Gagny

Collège Pablo Néruda 16 rue de Franceville 93220 Gagny Principale du collège : Mme Lorant ce.0930858C@ac-creteil.fr 01 43 81 92 31

Classe Relais Montreuil

Collège Jean Jaurès 1 rue Dombasle 93100 Montreuil Principale du collège : Mme Thiebbot <u>ce.0931712F@ac-creteil.fr</u> 01 42 87 49 84

Classe Relais de Neuilly-sur-Marne

Collège Honoré de Balzac 65 rue Paul et Camille Thomoux 93330 Neuilly-sur-Marne Principal du collège : M Tavernier <u>ce.0931485J@ac-creteil.fr</u> 01 43 08 22 24

Classe Relais Romainville

Collège Gustave Courbet 101 bd Henri Barbusse Principale du collège : Mme Hassani ce.0931190N@ac-creteil.fr 01 43 83 93 92

Classe Relais Sevran

Collège Evaiste Galois
12 avenue Dumont d'Urville
93270 Sevran
Principal du collège :
M. Mhamdi
ce0931190N@ac-creteil.fr
01 43 83 93 92

Classe Relais Saint-Ouen

Collège Michelet
145 rue du Docteur Bauer
93400 Saint-Ouen
Principale du collège :
Mme Lefèvre
ce.0931144N@ac-creteil.fr
01 40 10 87 76

L'internat relais

Internat Relais Vaujours

Lycée Fénélon 1 rue de Montauban, 93410 Vaujours 01 49 63 62 00 http://www.fenelon.fr/internat Seine-Saint-Denis

CHANCES & MICRO LYCEE

Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire

Education Nationale

Le réseau de dispositifs Nouvelles Chances et Micro-Lycée propose aux élèves décrocheur.euse.s de 16 ans et plus, principalement lycéen.ne.s, un accompagnement adapté pour réintégrer un cursus scolaire classique en vue d'obtenir un Bac général, technologique ou professionnel.



Cadre du projet

Les dispositifs Nouvelles Chances et Micro-Lycée sont portés par l'Education nationale. Ils répondent au droit au retour en formation accordé aux jeunes âgé.e.s de 16 à 25 ans ayant quitté le système éducatif sans diplôme.



Calendrier

- Durée de l'accompagnement : une année scolaire
- Possibilité d'intégrer au cours du premier semestre (selon les places disponibles)

Public



- **16 ans et plus** (différent en fonction des établissements)
- En voie de décrochage scolaire ou complètement déscolarisé.e.s (absentéisme répété, échec scolaire, exclusion...)
- Passage en seconde générale et technologique obtenu
- Adhésion du ou de la jeune au projet

Contenu de l'accompagnement

Les dispositifs Nouvelles Chances et Micro-Lycée proposent aux élèves une alternative pédagogique pour leur permettre un retour, l'année suivante, dans une formation générale, technologique ou professionnelle, répondant au mieux à leur projet. Ils reposent sur un accompagnement individualisé, adapté et en petit effectif.

Les objectifs sont :

- Redonner du sens à la scolarité des jeunes et aux apprentissages et faire le lien entre celle-ci et le projet professionnel envisagé
- Modifier leur posture vis-à-vis de l'école, travailler à la remobilisation et resocialisation
- Favoriser la **découverte du monde professionnel** par des immersions et expériences variées
- Se remettre à niveau dans les savoirs fondamentaux.

L'accompagnement s'organise autour de :

- **Cours de remise à niveau** dans les savoirs essentiels pour un retour au lycée (maths, français, histoire-géographie...)
- Activités sportives, culturelles et artistiques, individuelles et collectives
- Tutorat individualisé pour construire un projet professionnel

Les dispositifs Nouvelles Chances 16-20 ans (sauf le dispositif Auto-école pour les 16-18 ans)

Dispositif Nouvel Elan - Le Blanc-Mesnil

- <u>Lycée</u>: Lycée **Général et Technologique** Mozart
- o Public : Elèves de Seconde
- Adresse: 10 avenue Charles de Gaulle, 93150 Le Blanc-Mesnil
- o Coordinateur: M. Podetti
- Coordonnées: nouvel.elan@ac-creteil.fr / 01 49 39 07 75

Dispositif Auto-école - Saint-Denis

- <u>Lycée</u>: Lycée **Général et Technologique** Angela Davis
- o <u>Public</u>: Lycéen.nes de **16 à 18 ans**
- Adresse: 70 rue George Sand, 93200 Saint-Denis
- o Coordinatrice: Mme Bondue Ben Hamza
- <u>Coordonnées</u>: lautoecole@wanadoo.fr / 01 49 71 32 00

Dispositif Trait-d'Union - Bobigny

- <u>Lycée</u>: Lycée **Professionnel** Alfred Costes
- Public: Lycéen.nes de 16 à 20 ans,
 Adresse: 146 avenue Henri Barbusse,
 93000 Bobigny
- o Coordinateur: M. Mesguiche
- <u>Coordonnées</u>: traitdunionbobigny@gmail.com / 01 41 53 97 37

Dispositif Second Cap - Gagny

- <u>Lycée</u>: Lycée **Professionnel** Jean-Baptiste Clément
- Public : Lycéen.nes de 16 à 20 ans
- Adresse: 25 rue des Trois Noyers, 93220
 Gagny
- o Coordinateur: M. Farouil
- <u>Coordonnées</u>: secondcap2@wanadoo.fr / 01 41 53 97 37/ 06 80 67 49 65

Le Micro-Lycée

Micro-Lycée - Le Bourget

- Lycée: Lycée Germaine Tillion
- o Public : Lycéen.nes de 17 à 25 ans, souhaitant préparer un BAC ES ou L
- <u>Spécificité</u>: **Travail sur l'autonomie** des jeunes pour qu'ils ou elles deviennent **acteurs.rices de leur parcours**
- o Adresse: 48 bis rue Anizan Cavillon, 93350 Le Bourget
- o Coordinateur: Mme Leibovith
- o Coordonnées: micro.lycée@ac-creteil.fr / 01 48 58 85 21/ 06 30 05 55 57

Modalités d'inscription

Pour les dispositifs Nouvelles Chances, 2 possibilités :

- l'établissement scolaire où le ou la jeune est inscrit.e peut constituer un dossier de candidature
- pour les élèves totalement déscolarisé.e.s et inscrit.es dans aucun établissement scolaire, un dossier peut être constitué par le **Centre d'Information et d'Orientation (CIO)** de secteur ou le CIO spécialisé près le tribunal.

Pour le Micro-Lycée :

• Les jeunes doivent contacter <u>eux-même</u> l'établissement pour entamer une procédure d'admission.



ACCUEIL DE JOUR EDUCATIF, PEDAGOGIQUE et PSYCHOLOGIQUE (AJEPP) Apprentis d'Auteuil

Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire

L'AJEPP est un service d'accueil de jour de jeunes en décrochage scolaire, qui a pour objectif de les ré-intégrer dans les structures scolaires de droit commun ou de les accompagner dans leur insertion professionnelle. Seuls les jeunes avec une mesure ASE ou PJJ peuvent y être orienté.e.s.



Cadre du projet

L'AJEPP Fernand Deligny est un dispositif porté par les Apprentis d'Auteuil et rattaché à la MECS Martin Luther King de Saint-Denis.



Calendrier

- Admission toute l'année, en fonction des places disponibles
- Durée d'une prise en charge : **3 trimestres minimum**

Public



- 11- 18 ans
- Mesure ASE ou PJJ, en Seine-Saint-Denis
- Accessible aux jeunes avec notification MDPH

Ce dispositif s'adresse aux jeunes en difficulté au sein de l'institution scolaire : en situation de crise dans l'établissement, poly-exclu.e.s, en voie de décrochage scolaire, souvent absent.e.s, descolarisé.e.s et en attente d'un cursus d'insertion professionnelle...

Contenu de l'accompagnement

L'AJEPP accueille 20 jeunes, sur la base d'**emplois du temps personnalisés et adaptés aux besoins de chacun** : **accueil en journée, en temps complet ou partiel** (de quelques heures à la semaine complète), **durant les temps scolaires ou extra-scolaires.**

-> Possibilité d'avoir une **scolarité aménagée**, combinant école et prise en charge à l'AJEPP.

L'accompagnement s'organise autour de divers ateliers et activités :

- activités pédagogiques et scolaires pour travailler le retour à l'école avec des enseignant.e.s de l'Education nationale
- **ateliers autour de l'insertion professionnelle** (rédaction de CV et lettre de motivation, recherche de stage, accompagnement vers les dispositifs de droit commun...)
- participation à des actions citoyennes et humanitaires
- ateliers ciné-débat et radio pour travailler les enjeux d'expression et de communication
- activités artistiques et culturelles
- activités sportives (équithérapie, natation...)
- ateliers autour du bien-être, l'estime de soi, du rapport au corps...
- ateliers autour de la cuisine

Volonté de **travailler avec les familles** et de les intégrer au processus de remobilisation : Visites à domicile, remise des livrets trimestriels aux parents, organisation de "café des parents" ...

Une **équipe pluridisciplinaire** : des éducateur.rice.s spécialisé.e.s et moniteur.rice.s éducateur.rice.s, des animateur.rice.s, une psychologue, 2 enseignant.e.s et un chef de service.

Modalités de candidature

- Contacter l'AJEPP pour avoir des informations
- Note de l'éducateur.rice référent.e
- Entretien de présentation du dispositif si besoin
- Signature du Document Individuel de Prise en Charge
- Réalisation du Projet Personnalisé du ou de la jeune
- Bilan à mi-parcours

Prix

L'intégration à l'AJEPP a un prix de journée de 105€

Elle induit donc une "double prise en charge"

Coordonnées

Adresse: 7 rue des Ursulines, 93200 Saint-Denis

Téléphone: 01 55 87 61 50

Email d'admission : <u>isabelle.trobrillant@apprentis-auteuil.org</u>
Email du chef de service : <u>mehdi.el-barradi@apprentis-auteuil.org</u>



ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Plusieurs associations nationales et locales proposent un service de soutien scolaire aux enfants et jeunes de Seine-Saint-Denis. Cela peut prendre plusieurs formes : révisions des notions de cours apprises, aide aux devoirs, accompagnement à l'orientation/recherche de stage ...

Et s'organiser selon diverses modalités : au domicile, par téléphone, par visio...

Le soutien scolaire permet aux enfants et aux jeunes :

- d'être accompagné.e.s dans leur travail personnel
- d'avoir accès à des ressources pédagogiques et éducatives
- de lutter contre l'isolement

FONDATION BNP PARIBAS: soutien scolaire et aide à l'orientation à distance

Service gratuit et à distance (visio ou téléphone) uniquement pour les jeunes pris.e.s en charge par l'ASE

- **Pour les collégien.ne.s et lycéen.ne.s :** aide aux devoirs, soutien scolaire dans une matière précise, aide à l'organisation et la méthodologie dans le travail, aide à l'orientation (pour le lycée ou post-bac)
- Pour les étudiant.e.s post-bac et en formation professionnalisante : coaching, soutien dans les démarches de ressources humaines et d'orientation avec une aide dans la rédaction de CV et lettres de motivation et dans la recherche d'employeurs pour un contrat d'alternance

Intervenant.es : Collaborateur.rice.s volontaires de BNP Paribas Personal Finance

Public: Collégien.nes, lycéen.nes et étudiant.es post-Bac, vivant en Seine-Saint-Denis et pris.e.s en charge par l'ASE

Inscription: Envoyer votre demande à : <u>soutienscolaire.ase@seinesaintdenis.fr</u> avec le nom et prénom du ou de la jeune, son âge, son niveau scolaire et la nature de son besoin (soutien scolaire - si oui, la matière - orientation, recherche de stage, aide aux devoirs...), ses coordonnées (mails et téléphone) et celles de son éducateur.rice.



Service gratuit de soutien scolaire, à distance, par visio.

Intervenant.es : Jeunes adultes volontaires, pour la plupart étudiant.e.s à l'Université ou en Grandes Ecoles

Public : Collégien.ne.s et lycéen.ne.s vivant en Seine-Saint-Denis

Inscription : Remplir le formulaire disponible sur: <a href="https://bahutssolidaires.fr/mon-enfant-a-besoin-daide-jai-beso

CENTRES SOCIAUX : Aide aux devoirs et soutien scolaire, en présence

De nombreux centres sociaux proposent un accompagnement à la scolarité pour les enfants âgé.e.s de 4 à 14 ans.

Il faut donc se renseigner auprès du centre social de proximité, ainsi qu'auprès du service jeunesse de la mairie pour connaître l'offre disponible.

3. DISPOSITIFS **DE REMOBILISATION PROFESSIONNELLE**



EDI

Dispositif de remobilisation et élaboration de projet

Espace Dynamique d'Insertion

Les Espaces Dynamiques d'Insertion sont des dispositifs régionaux qui proposent à des jeunes en décrochage, un parcours adapté à leurs besoins, pour se remobiliser, se resocialiser, se remettre à niveau et élaborer un projet professionnel.



Cadre du projet

Les EDI sont des dispositifs régionaux du programme Avenir Jeunes. Ils sont co-financés par le Département.

Deux EDI sont portés par l'association Aurore (Montreuil & Livry-Gargan) et un par la Sauvegarde 93 (Saint-Denis).



Calendrier

- Entrées et sorties permanentes
- Durée moyenne d'un parcours :
 6/8 mois

Public



- 16-25 ans
- Situation administrative régulière accessible aux MNA
- Domicile en Ile-de-France
- Ni en scolarité, ni en formation, ni en emploi
- Jeunes MDPH admis.e.s, selon situation

Aucun pré-requis demandé en termes de formation, diplôme ou qualification. Les EDI s'adressent aux jeunes en grande difficulté et démobilisé.e.s dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Contenu de l'accompagnement

L'accompagnement proposé se traduit par un emploi du temps, sur mesure, avec des temps collectifs et un suivi individuel, avec un maximum de 28 heures par semaine.

Trois objectifs:

- reprendre confiance en soi et en ses capacités
- se remettre à niveau sur certains savoirs de base
- se remobiliser autour d'un projet d'insertion

Les jeunes disposent d'un.e référent.e, qui peut faire le lien avec l'éducateur.rice ASE ou le travailleur.euse social.e référent.e.

Les ateliers proposés sont divers, selon les EDI et les besoins des jeunes :

- des cours de remise à niveau : français, maths, numérique...
- des activités artistiques et culturelles : photographie, arts plastiques, sorties culturelles...
- des activités sportives
- un accompagnement professionnel : élaboration et consolidation du projet professionnel, périodes de stage d'immersion professionnelle - jeunes accompagné.e.s dans la recherche et la réalisation du stage -, travail autour du CV et de la lettre de motivation...
- un accompagnement plus personnel : psychologue, groupes de parole...

Rémunération

rémunération ASP, variable selon le profil, de **0,86€ à 4,30€ /heure**

Modalités de candidature

Pour candidater:

- Le ou la professionnel.le ASE/ travailleur.euse social.e référent.e prend contact avec l'EDI
- Entretien individuel du ou de la jeune avec un.e référent.e EDI
- Admission rapide

Coordonnées

EDI Nord-Ouest La Sauvegarde 93

12 chemin du Moulin Basset 93200 Saint-Denis 01 58 34 48 48

Pour orienter les jeunes: nordouest@sauvegarde93.fr

<u>Coordinatrice</u>: Fatiha El Garouge <u>felgarouge@sauvegarde93.fr</u> 06 09 31 75 99

EDI S'PASS 24 Aurore

18-30 rue Saint Antoine 93100 Montreuil 01 41 72 00 13

Pour orienter les jeunes : spasse24@aurore.asso.fr et j.mege@aurore.asso.fr

Chef de service: Jérôme Mege 01 41 72 00 13 / 06 29 30 68 87 j.mege@aurore.asso.fr

EDI Odyssée Aurore

6 boulevard Gutemberg 93190 Livry-Gargan 01 56 46 01 36

Pour orienter les jeunes : a.castrillonvela@aurore.asso.fr et j.mege@aurore.asso.fr

Pour les jeunes MNA : v.drissi@aurore.asso.fr / b.ezzine@aurore.asso.fr



EPIDE

Dispositif de remobilisation et élaboration de projet

Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi

Les EPIDE sont des internats de semaine (du lundi au vendredi) visant à l'insertion des jeunes, âgé.e.s de 18 à 25 ans et sorti.e.s du système scolaire, sans diplôme et sans qualification, dans un cadre d'inspiration militaire.



Cadre du projet

Les EPIDE sont **portés par l'Etat,** et notamment le Ministère de la cohésion des territoires et le Ministère du travail.



Calendrier

- Entrées et sorties permanentes toute l'année (selon un calendrier)
- Durée moyenne de formation : 8 mois
- Durée maximum : 24 mois

Public



- 18-25 ans
- Situation administrative régulière
- Niveau scolaire infra-bac
- Ni en scolarité, ni en formation, ni en emploi
- **Jeunes MDPH admis.e.s,** avec autorisation du médecin Epide

L'internat n'accueille que du lundi au vendredi. Il est donc obligatoire d'avoir un lieu d'accueil pour les week-ends et vacances scolaires (réduites par rapport à l'Éducation nationale)

Contenu de l'accompagnement

L'EPIDE propose un accompagnement reposant sur 4 axes :

- la définition et la mise en oeuvre d'un projet professionnel
- la remise à niveau scolaire
- l'éducation et la citoyenneté
- l'accompagnement sanitaire et social

Un accompagnement au passage de certifications comme les premiers secours, le code de la route (systématique), le permis de conduire (selon le projet professionnel)... est aussi proposé.

=> Un accompagnement individuel, global et adapté aux besoins et au projet de chaque jeune.

Un cadre strict d'inspiration militaire : port obligatoire d'un uniforme pour les volontaires et le personnel, vie en groupe, chant de la Marseillaise quotidien...

L'ensemble des équipements nécessaires est fourni.

Une **équipe pluridisciplinaire** : les jeunes sont pris en charge par des éducateur.rice.s, des formateur.rice.s, des psychologues, du personnel médical...

10 % de l'effectif accompagnateur a un profil militaire.

Des relations étroites avec les entreprises du territoire : des entreprises viennent recruter directement dans les locaux de l'EPIDE

62% de sorties positives (formation, CDI, CDD de plus de 2 mois)

Rémunération 210€ par mois + 90€ sur un compte épargne

Modalités de candidature

Pour candidater:

- Remplir le formulaire en ligne sur le site **www.epide.fr**
- Entretien individuel du ou de la jeune avec un.e référent.e Epide
- Pré-admission (journée d'immersion à l'EPIDE) puis admission

Coordonnées

Centre EPIDE MONTRY (77)

50 avenue du 27 août 1944 77450 Montry

<u>Contact</u>: Renaud MASSON 01 60 42 17 43 / 06 85 28 04 31 renaud.masson@epide.fr

PEE

Dispositif pour élaborer un projet

Parcours d'Entrée dans l'Emploi

Les Parcours Entrée dans l'Emploi sont des dispositifs permettant de construire ou confirmer un projet professionnel, en développant des compétences de base par la mise en situation professionnelle, en vue d'accéder à un contrat d'alternance ou à l'emploi.



Cadre du dispositif

Les PEE sont des dispositifs régionaux du **programme Avenir Jeunes**.

4 PEE interviennent sur le département, sur les **4 territoires des Etablissements Publics Territoriaux (EPT).**



Calendrier

- 2 à 3 sessions organisées par an
- Durée moyenne d'un parcours : 5 mois

Public



- 16-25 ans
- Situation administrative régulière
- Domicile en Ile-de-France
- MNA éligibles, sous réserve de la détention d'un titre de séjour (même les mineurs)
- Accessibles aux jeunes MDPH, selon situation

Les PEE s'adressent aux **jeunes pas ou peu qualifié.e.s**, en difficulté d'insertion mais souhaitant construire ou développer un projet professionnel, en découvrant des métiers.

Contenu de l'accompagnement

L'accompagnement proposé s'articule autour de 4 ou 5 modules, en fonction des besoins des jeunes. Ces besoins sont définis suite à un rapide test réalisé lors de l'entrée dans le dispositif.

L'accompagnement proposé dure environ 5 mois, dont 14 semaines en centre et 6 semaines en entreprise.

Quatre objectifs:

- **découvrir de nouveaux métiers** grâce à des mises en situation professionnelle
- acquérir des compétences pour accéder au monde du travail
- définir un projet professionnel et le parcours de formation adapté
- réaliser les démarches pour accéder à ce parcours

Les modules proposés ont pour thématiques :

- la définition et la consolidation du projet professionnel
- la **communication en milieu professionnel** en lien avec l'usage du numérique
- le **projet collectif** travail en équipe
- la remise à niveau par la mise en situation professionnelle
- des **stages** en entreprises, sur des plateaux techniques, passerelles de découverte de l'apprentissage et des métiers...

Rémunération

Les jeunes ont le **statut de stagiaires de la formation professionnelle.**

rémunération ASP, variable selon le profil (âge, niveau de formation...)

de 0,86€ à 4,30€ /heure

Modalités de candidature

Pour candidater, le ou la jeune doit :

- Prendre contact avec le PEE de secteur
- Assister à une information collective dans la plupart des PEE
- Réaliser un test de positionnement puis, il est admis

Coordonnées

PEE Plaine Commune

Association SFM Accueil et Développement 47 avenue George Sand 93240 Stains 09 50 70 08 32 r.oufkir@sfmad.fr

PEE Est Ensemble

Association Assofac
10 rue du Progrès
93100 Montreuil
01 41 63 13 20
cf93@assofac.org
http://www.assofac.org

PEE Paris Terre D'Envol

Association AFCI
66 rue des Vanesses
93420 Villepinte
01 41 59 10 15
administration@afci-formation.fr

PEE Grand Paris Grand Est

Association Astrolabe formation-PFD 7 avenue François Copée 93250 Villemomble 01 48 12 65 00 Pour candidater: s'incrire à une information collective via cette adresse: aallais@astrolabeformation-pfd.org



MASTERCLASS 93

Le dispositif Masterclass 93 est un dispositif de remobilisation et de resocialisation permettant de préparer l'entrée en emploi ou en apprentissage dans les métiers de l'artisanat, pour des jeunes très éloigné.e.s de l'insertion, avec un axe fort autour de l'apprentissage linguistique.



Cadre du projet

Masterclass 93 est un dispositif porté par la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat** (CMA).

Il est financé par des fonds européenns (IEI et FSE)



Calendrier

- Entrées et sorties permanentes
- Durée maximum du parcours : 12 mois

Public



- 16-25 ans
- Ni en scolarité, ni en formation, ni en emploi

Aucun pré-requis demandé en termes de formation, diplôme ou qualification. Ce dispositif est accessible aux jeunes très éloigné.e.s de l'emploi mais motivé.e.s.

Une situation administrative régulière n'est pas demandée. Ce dispositif est accessible aux jeunes majeur.e.s en cours de régularisation.

Contenu de l'accompagnement

Masterclass 93 propose à des jeunes, très éloigné.e.s de l'emploi ou d'une entrée en formation, un parcours personnalisé et adapté à leurs besoins, avec des objectifs concrets.

Lors de leur entrée dans le dispositif, les jeunes sont testé.e.s afin d'être positionné.e.s dans l'un des deux parcours proposés :

- **le parcours général :** 2 jours de cours par semaine + stages + ateliers
- le parcours FLE, pour les jeunes ne maîtrisant pas la langue française : 4 jours de cours par semaine, avec un apprentissage linguistique intensif + des certifications (passage du Diplôme Initial de Langue Française DILF et du Diplôme Elémentaire de Langue Française DELF) + stages + ateliers

Les jeunes sont accompagné.e.s par une équipe pluridisciplinaire composée d'un.e infirmier.e, un.e psychologue, trois chargé.e.s d'insertion, un.e chargé.e pédagogique et des enseignant.e.s.

Les parcours proposés sont sur-mesure, selon les besoins des jeunes.

Dans tous les cas, les objectifs du programme sont de proposer :

- Une **remise à niveau générale** dans les savoirs de base et/ou une formation en Français Langue Etrangère (FLE)
- Des **ateliers de coaching** et de développement pour travailler sur les savoir-être et le projet professionnel
- Des **ateliers de découverte des métiers de l'artisanat**, avec des stages, des temps d'immersion en entreprises et dans différents CFA (plateaux techniques autour des métiers de bouche, de l'automobile, du bâtiment, de la santé, des services....)

L'objectif principal du parcours Masterclass 93 est d'aboutir à la **signature d'un contrat d'emploi ou d'alternance.**

Grâce au rattachement du dispositif à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, les jeunes bénéficient d'un important réseau d'entreprises et d'acteurs économiques du territoire. Ils et elles passent également différentes certifications linguistiques (français et anglais) ainsi qu'en informatique.

Modalités de candidature

Pour candidater, les jeunes doivent :

- Prendre contact avec la Masterclass
- Faire un entretien individuel
- Effectuer un test à l'entrée pour être positionné.e dans le parcours adapté

Rémunération

Dispositif gratuit mais non rémunéré.

Coordonnées

Adresse: Campus des métiers et de l'entreprise

Pôle de formation professionnelle de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Seine-Saint-Denis

91-129 rue Edouard Renard 93000 Bobigny

Mail: force93@cma93.fr

Téléphone: 01 41 83 33 53

01 41 83 33 57/59

TEAME 93

Dispositif de remobilisation et élaboration de projet

Le dispositif TEAME 93 propose la mise en place de coopératives éphémères, permettant aux jeunes de se remobiliser autour d'un projet constructif, en collectif, pendant 3 mois.



Cadre du projet

Teame 93 est un projet porté par la Plateforme I, appartenant au **Groupe SOS**

00000

Calendrier

- Trois teames sont organisées chaque année : février-avril, mai-juillet, septembredécembre
- Durée d'un parcours: 3 mois

Public



- 16-25 ans
- Domicile en Seine-Saint-Denis

Aucun pré-requis demandé en termes de formation, diplôme ou qualification.

Il n'est pas indispensable d'avoir une situation administrative régulière. Ce dispositif est accessible aux jeunes majeur.e.s en cours de régularisation.

Contenu de l'accompagnement

Teame 93 est un dispositif de remobilisation proposant la création de "teames", constituées de 8 à 10 jeunes. Ensemble, ils et elles travaillent à la **création d'une entreprise éphémère, une "coopérative",** dont ils et elles choisissent collectivement le domaine d'activité et les modalités de mise en oeuvre.

Les jeunes sont également accompagné.e.s indviduellement par un.e coach professionnel.le pour travailler leur projet individuel.

Objectifs:

- Apprendre à travailler en équipe
- Reprendre confiance en soi
- **Développer de nouvelles compétences** (communication, organisation d'évènements, prise de parole en public...)
- Se créer une première expérience professionnelle
- Développer un réseau professionnel

Exemples de projets de Teame menés : organisation d'un tournoi de football, organisation d'ateliers de cuisine et de sensibilisation à la nutrition dans une maison de quartier, création d'une entreprise multi-service autour du bien-être...

Une teame dure 3 mois et est ponctuée de deux évènements majeurs : une cérémonie d'inauguration et une cérémonie de clôture, permetant aux jeunes de valoriser le travail effectué.

Accompagnement:

- 2 coordinateur.rice.s soutiennent les jeunes dans la construction de leur projet en collectif.
- 1 conseiller.e en insertion professionnelle reçoit les jeunes au moins une fois toutes les deux semaines pour définir et consolider leur projet professionnel individuel, valoriser les compétences acquises et travailler la sortie du dispositif (formation, retour en scolarité, accès à l'emploi, inscription dans un parcours d'insertion).

Rémunération

Ce dispositif est gratuit mais non rémunéré

Modalités de candidature

Pour candidater:

- Prendre contact avec un.e des coordinateur.rice.s de la Teame
- Entretien individuel du ou de la jeune avec un ou deux membres de l'équipe
- Intégration rapide avec une tolérance d'environ deux semaines pour intégrer le programme, une fois qu'il a commencé.

Coordonnées

<u>Site internet:</u> http://www.plateforme-i.fr/teame/

Adresse: 23 rue de l'Union, 93300 Aubervilliers

Contact:

- **Artémis Anagnostopoulou,** Coordinatrice Teame 93, 06 30 09 67 37, <u>artemis.anagnostopoulou@plateforme-i.fr</u>
- Lara Billard, Assistante coordinatrice Teame 93, 06 07 76 28 07, lara.billard@plateforme-i.fr
- Awa Ba, Coach professionnelle Teame 93, 07 50 65 92 12, awa.ba@plateforme-i.fr



PASSE DECISIVE

Dispositif de remobilisation et élaboration de projet

Sport dans la ville

Le programme Passe Décisive vise à remobiliser les jeunes autour d'un projet d'insertion, avec une approche basée sur le sport et "l'aller vers".



Cadre du projet

Le programme Passe décisive est porté par **l'association Sport dans la Ville.** Il est lauréat du PIC (Plan Investissement Compétences) 100% inclusion.



Calendrier

• Entrées et sorties permanentes.

Public



- 16-25 ans
- Jeunes déscolarisé.e.s
- Domicile en Seine-Saint-Denis
- Situation administrative régulière

Ce programme s'adresse aux jeunes en décrochage et qui ont besoin d'un accompagnement alternatif pour se remobiliser.

Contenu de l'accompagnement

L'accompagnement proposé est sur-mesure. Il s'organise autour de trois axes :

- Des sas de 3 à 5 jours avec des activités sportives variées, des ateliers autour de la confiance en soi/la prise de parole en public, et des mises en relation avec le monde de l'entreprise (rencontre avec des collaborateur.rice.s d'entreprises partenaires, visites d'entreprises...).
- Un **accompagnement individuel** avec des rendez-vous ponctuels, des rencontres avec des professionnel.le.s, des ateliers collectifs...
- Un accès aux différents programmes portés par l'association comme des projets autour des métiers du numérique ou du commentaire sportif, des séjours à l'étranger, des formations professionnelles...

L'association est présente sur le territoire depuis plusieurs années et dispose donc d'un **bon réseau** avec :

- **les acteurs locaux de l'insertion**, permettant de ré-orienter les jeunes vers les dispositifs adaptés lorsque le besoin se fait ressentir
- **les entreprises du territoire**, grâce à un partenariat étroit avec des grands groupes, des PME et des agences d'intérim, dans des secteurs d'activité variés.

Les **sorties des jeunes du dispositif** sont : des entrées en formation, la signature de contrats d'alternance, la réorientation vers d'autres dispositifs d'insertion plus adaptés, la signature de CDI, l'entrée en service civique...

Rémunération

Dispositif gratuit et non rémunéré

Modalités de candidature

Si vous souhaitez orienter un ou une jeune vers ce dispositif, vous pouvez **prendre contact** avec :

Monsieur Sofiane KASSMI, responsable du programme sur l'Ile-de-France skassmi@sportdanslaville.com / 06 60 47 25 16



TREMPL'1 vers I'emploi Association APART

Dispositif de remobilisation et élaboration de projet

Le projet Trempl'1 vers l'emploi, porté par l'association APART est un dispositif de remobilisation, par le sport, pour accompagner les jeunes vers une insertion sociale et professionnelle durable, grâce à une prise en charge globale.



Cadre du projet

Le programme Trempl'1 est porté par l'association APART (association de prévention par les arts de la rue de Tremblay) créée en 2004.



Calendrier

• Entrées et sorties permanentes

Public



- 16-25 ans
- Jeunes en risque d'exclusion : décrocheur.euse.s du système scolaire, demandeur.euse.s d'emploi, inactif.ve.s non engagé.e.s dans un parcours de formation, sorti.e.s sans diplôme ni qualification du système scolaire, sous main de justice...
- Domicile en Seine-Saint-Denis

Contenu de l'accompagnement

L'accompagnement proposé est sur-mesure, adapté et adaptable à chaque jeune. Il s'organise autour de 3 grands axes :

- Le sport comme un outil éducatif et préventif de remobilisation : l'organisation d'activités sportives diverses (fitness, cross fit, sports de combats, yoga, escalade, sports nature...) a pour objectif de capter les jeunes, leur donner envie de revenir et de s'intégrer au groupe mais également d'apprendre à se motiver et à dépasser leurs limites.
 - Des **défis sportifs intenses** peuvent parfois être organisés avec un groupe de jeunes motivé.e.s comme des **trekkings à l'étranger**, **des séjours d'alpinisme** dans le monde entier ...
- Une prise en charge globale des jeunes : l'accompagnement concerne la scolarité et l'insertion, mais également la prévention des conduites à risque, la santé et le bienêtre, le cadre familial, la confiance en soi, la citoyenneté ...
- L'insertion professionnelle : les jeunes sont accompagné.e.s dans la définition et la consolidation de leur projet professionnel, grâce à un réseau d'entreprises permettant des mises en situation professionnelle, stages et recherche d'emploi et des liens étroits avec les partenaires du secteur de l'insertion ...

APART est très bien implantée sur le territoire et dispose d'un réseau important de partenaires publics et privés, permettant de faciliter la mise en relation des jeunes avec des employeurs éventuels.

Rémunération

Dispositif gratuit et non rémunéré

La spécificité de l'accompagnement proposé par APART repose sur la construction de parcours sur-mesure qui prennent en compte les besoins et les envies des jeunes. L'association peut par exemple, accompagner les jeunes dans le passage de leur permis de conduire, la réalisation de projets divers ...

Une communauté, notamment composée d'anciens, s'est créée autour de l'association, favorisant le sentiment d'appartenance à un groupe.

Modalités de candidature

Pour candidater:

• Prendre contact avec l'association pour échanger sur la pertinence de l'orientation du ou de la jeune

Coordonnées

Adresse: 52 avenue Marcel Apul, 93290 Tremblay-en-France

Mail: contact@assoapart.com Téléphone: 01 49 47 70 44 Web: assoappart.com



SUP DE SUB

Sup de Sub est un dispositif de remobilisation avec un accompagnement basé sur des thématiques culturelles. Il propose la construction, en collectif, d'un projet artistique commun.



Cadre du projet

Sup de Sub est porté par l'association La Fabriks, un collectif d'artistes, d'ingénieurs et d'entrepreneurs sociaux.

Il est financé dans le cadre du projet PIC, 100% inclusion.



Calendrier

- 1 session par an
- Durée du parcours : 15 mois mais il est possible d'intégrer le parcours au fur et à mesure

Public



- 16-25 ans
- Domicile en **Seine-Saint-Denis**
- Être sans diplôme ou en rupture scolaire/ en parcours d'insertion
- Mobilité sur le département
- Situation administrative régulière

Ce dispositif s'adresse aux jeunes qui ont besoin de temps et d'un accompagnement alternatif pour se remobiliser et envisager un parcours professionnel.

Contenu de l'accompagnement

La formation débute par une **période d'immersion de 15 jours, à Cassis** (près de Marseille) au cours de laquelle le groupe de jeunes (environ 20 membres) apprend à se connaître autour de deux ateliers sur la thématique du cinéma : un tournage et un atelier sur le cinéma d'animation.

L'intégralité de cette période d'immersion est prise en charge financièrement.

Après ce premier temps, les stagiaires rentrent en Seine-Saint-Denis et le programme de formation démarre. **Celui-ci est co-construit avec les jeunes et est constitué :**

- d'ateliers collectifs autour de thématiques multiples comme le cinéma, le sport, la danse, les arts martiaux, la musique...
- d'un accompagnement individuel des jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet professionnel (peu importe le métier envisagé pas forcément un métier artistique). Les jeunes bénéficient d'un suivi par un e référent e professionnel.le.

L'objectif de ce dispositif est **d'acquérir des savoirs dans des domaines variés** (numérique, sociologie, art, économie, biologie...) **par l'intermédiaire de pratiques artistiques.**

Ensemble, les jeunes du groupe travaillent sur **un projet artistique commun** qui donne lieu, à la fin de la formation, à **une représentation au théâtre** du Chatelet à Paris. Il peut s'agir d'un spectacle de danse, de musique, une pièce de théâtre, un film... selon les envies des jeunes.

Les multiples ateliers sont assurés par des professionnel.le.s issus des domaines enseignés.

Rémunération

En tant que stagiaire de la formation professionnelle, les jeunes perçoivent une **rémunération variable**, selon leur profil et notamment leur âge, allant de **160 à 700€/ mois.**

Modalités de candidature

Pour candidater, les jeunes doivent :

- S"inscrire en ligne sur: <u>www.supdesub.net</u>
- Réaliser un entretien individuel avec un.e membre de l'équipe
- Participer à des journées d'intégration

Coordonnées

Adresse des lieux de formation:

- Théâtre de la Poudrerie, 6 avenue Robert Ballanger, 93270 Sevran
- **Service culturel, mairie d'Aulnay-sous-Bois,** Le nouveau Cap, 56 rue Auguste Renoir, 93600 Aulnay-sous-Bois
- Maison du Parc, Parc de la Bergère, Bobigny

Site internet: www.supdesub.net

Contact: Delhia PREVEL ASSOGBA

07 66 25 39 96 delhia@lfks.net



Dispositifs Insertion PJJ

Dispositif de remobilisation et élaboration de projet

Platefome et Unités Educatives d'Accueil de Jour (UEAJ)

Les dispositifs d'Insertion prévus pour les jeunes accompagné.e.s en PJJ sont accessibles aux jeunes suivi.e.s par l'ASE. Ils proposent un parcours de remobilisation pour les aider à se réinscrire dans un rythme et une dynamique d'apprentissage.



Cadre du projet

La Direction Territoriale de la PJJ propose des dispositifs d'insertion dans le cadre des Services Territoriaux Educatifs d'Insertion (STEI).

Destinés en priorité aux jeunes de la PJJ, ils accueillent également des jeunes suivi.e.s par d'autres services (ASE, Mission locale, Prévention spécialisée...)

Deux types de dispositifs existent:

- la plateforme inter-institutionnelle parcours Insertion, au Raincy
- 3 Unités Educatives d'Acceuil de Jour (UEAJ) à Saint-Denis, Villemomble et Pantin



Calendrier

- Entrées et sorties permanentes
- Durée d'un parcours à la plateforme : 3 mois maximum
- Durée d'un parcours en UEAJ : 6 mois en moyenne

Public



Concernant l'âge:

- pour la plateforme : 13-24 ans
- pour les UEAJ: 16-21 ans

Les jeunes doivent être orienté.e.s par un professionnel référent.
Les jeunes en double mesure
ASE/PJJ mais également les jeunes
"uniquement" pris.e.s en charge
par l'ASE peuvent être admis.e.s.

Ces dispositifs peuvent s'adresser à des jeunes proches de s'inscrire dans un parcours de délinquance. Une attention doit être apportée au profil des jeunes orienté.e.s. Dans tous les cas, il faut contacter la structure pour échanger sur le bien-fondé de l'orientation.

Contenu de l'accompagnement

La plateforme

La plateforme propose un accueil, un accompagnement et un bilan de la situation sociale, scolaire et professionnelle des jeunes, à travers :

- une **évaluation des besoins de santé** avec un infirmier pouvant donner lieu à une orientation vers un parcours de soins
- un **bilan en termes d'insertion et de scolarité**, avec un partenariat privilégie facilitant les orientations vers les dispositifs de droit commun (Education nationale, dispositifs d'accompagnement, Espaces Dynamiques d'Insertion...).

L'accompagnement au sein de la plateforme dure 3 mois maximum.

Les UEAJ

Les UEAJ proposent des parcours d'insertion afin de remobiliser les jeunes et leur permettre de se réinscrire dans une logique d'apprentissage, construire un projet professionnel et se préparer à entrer dans une formation qualifiante ou dans le monde du travail.

Les UEAJ proposent, selon les besoins des jeunes et sur la base d'un emploi du temps de **20 à 30h par semaine** :

- des **ateliers scolaires** pour se remettre à niveau sur le socle commun et éventuellement **préparer des diplômes** comme le Certificat de Formation Général (CFG), le Diplôme National du Brevet ou le Diplôme d'Etude en Langue Français (DELF).
- des activités sportives et culturelles
- des ateliers professionnels, pour se mettre en situation et travailler son projet :
 - UEAJ Saint-Denis/Epinay-sur-Seine : découverte des métiers de la création et de l'impression numérique
 - UEAJ Villemomble : découverte des métiers de **la restauration** (cuisine, service en salle)
 - UEAJ Pantin : découverte des métiers du bois (menuiserie et fabrication), de la maintenance informatique et des métiers de la route (passage possible ASR, BSR et permis de conduire)

Une **prise en charge sociale et éducative** est également proposée avec un travail sur les relations sociales, le lien, le psycho-social...

L'objectif de la plateforme et des UEAJ est de faciliter **le passage de ces jeunes vers des dispositifs de droit commun**. L'accompagnement en UEAJ propose par exemple d'aller aux journées portes ouvertes d'école, de s'inscrire en mission locale...

Modalités de candidature

Pour candidater:

- L'éducateur.rice ASE contacte l'UEAJ qui intéresse le ou la jeune
- Fournir une fiche de renseignement et une note éducative
- Entretien avant une potentielle intégration

Rémunération

Rémunération ASP, variable selon le profil et le nombre d'heures travaillées

Coordonnées

La plateforme inter-institutionnelle, Parcours Insertion

17 allée de Gagny, 93340 Le Raincy 01 43 81 11 87 / 06 64 02 67 10 ueaj-villemomble@justice.fr

UEAI Saint-Denis

18 rue des Boucheries, 93200 Saint-Denis 01 42 43 87 01

UEAI Pantin

38 voie de la Résistance, 93500 Pantin 01 48 10 40 00

UEAJ Villemomble

68 rue Bernard Gante, 93250 Villemomble 01 48 54 59 65





E2C

Ecole de la Deuxième Chance

L'Ecole de la Deuxième Chance est un centre de formation labellisé proposant une formation en alternance pré-qualifiante. Elle accompagne des jeunes sans diplôme.



Cadre du projet

L'Ecole de la Deuxième Chance est un dispositif national.

Elle dispose de 4 sites en Seine-Saint-Denis.



Calendrier

- Des entrées et sorties permanentes rentrées organisées chaque mois, de septembre à juillet.
- Durée maximum d'un parcours :
 10 mois
- Durée moyenne d'un parcours : 6 mois

Public



- 18-25 ans
- Situation administrative régulière
- Ni en scolarité, ni en formation, ni en emploi
- Savoir lire et écrire le français

Aucun pré-requis demandé en termes de formation, diplôme ou qualification.

L'E2C s'adresse à des jeunes non qualifié.e.s, qui souhaitent se préparer à entrer dans une formation qualifiante ou dans l'emploi.

Contenu de l'accompagnement

La formation repose sur une alternance constituée de cours et de périodes de stage, sur un rythme de 35 heures par semaine.

La formation est basée sur un rythme d'alternance de 3 semaines à l'école et 3 semaines en stage professionnel.

Elle propose **un accompagnement sur-mesure** qui répond à un plan de formation individuel, travaillé avec les jeunes et leurs référent.e.s.

Les jeunes continuent d'être suivi.e.s dans les mois qui suivent leur sortie du dispositif.

A la fin du parcours, l'école délivre une **Attestation de Compétences Acquises** : il ne s'agit pas d'un diplôme mais d'un document qui reconnaît l'ensemble des compétences acquises à l'école et en entreprise.

Période de cours :

- Des sessions de remise à niveau dans les savoirs de base (français, maths, bureautique, connaissance du monde contemporain)
- Un accompagnement à l'élaboration et la consolidation d'un projet professionnel
- Des activités artistiques, sportives et culturelles
- Des cours de FLE (Français Langue Etrangère) pour les jeunes qui en ont besoin

Rémunération

Rémunération aux alentours de **300€/mois**, variable selon la situation (enfants à charge, MDPH...)

Période de stage :

- Des stages différents toutes les 3 semaines
- Découverte de métiers et domaines d'activité différents

Modalités de candidature

Pour candidater, les jeunes doivent :

- Se pré-inscrire en ligne : www.e2c93.fr
- Réaliser un entretien individuel avec un.e ou deux membres de l'équipe pédagogique
- Réaliser un période d'essai de 3 semaines / 1 mois
- Signer un contrat d'engagement

Coordonnées

Site de Bobigny

91-129 rue Edouard Renard 93000 Bobigny 01 49 46 10 80 annick.equinoxe@e2c93.fr

Site de Rosny-sous-Bois

118 rue Philibert Hoffman 93110 Rosny-sous-Bois 01 48 94 98 51 <u>megane.marie-francois@e2c93.fr</u>

Site de Sevran

2 boulevard Westinghouse 93270 Sevran 01 43 83 10 35 esine.evran@e2c93.fr

Site de la Courneuve

6 mail Maurice de Fontenay 93120 La Courneuve 01 48 35 42 30 celine.dufour@e2c.fr

E-FABRIK'

Dispositif de formation

'Le numérique au service du lien social'

E-Fabrik est un dispositif de remobilisation et de formation qui a pour objectif d'amener les jeunes à devenir des expert.e.s en fabrication numérique, pour le secteur du handicap et du médico-social. Le parcours E-FABRIK dure 5 mois et se déroule à Drancy.



Cadre du projet

E-FABRIK' est un dispositif porté par l'association d'éducation populaire TRACES. Il s'agit d'une formation labélisée Grande Ecole du Numérique



Calendrier

- Deux sessions sont organisées chaque année
- Durée d'un parcours : 5 mois

Public



- 18-25 ans
- Domicile en Seine-Saint-Denis
- Accessible aux jeunes MDPH, selon situation

Aucun pré-requis demandé en termes de formation, diplôme ou qualification.

Il n'est pas indispensable d'avoir une situation administrative régulière. Ce dispositif est accessible aux jeunes majeur.e.s en cours de régularisation.

Contenu de l'accompagnement

E-Fabrik est une formation, non-qualifiante, reposant sur un emploi du temps de 4 jours par semaine (lundi au jeudi, 10h-17h), pour une durée de 5 mois.

Les jeunes sont formé.e.s à la fabrication numérique, appliquée au secteur du handicap, via des projets concrets, qui répondent à des besoins de personnes en situation de handicap.

Pour cela, les jeunes sont en contact avec des personnes en situation de handicap prises en charge dans une structure partenaire. Ensemble, ils et elles définissent leurs besoins et proposent un prototype d'objet dont le but est de faciliter le quotidien de la personne handicapée.

Objectifs:

- Reprendre confiance en soi et en ses capacités
- Apprendre à travailler en collectif
- Se sensibiliser aux thématiques liées au handicap et à l'ergothérapie
- Développer des compétences en matière de numérique, design, conception...

La formation s'articule autour de plusieurs modules :

- **fabrication numérique :** utilisation d'outils numériques tels que des imprimantes 3D, découpeuse laser...
- handicap et ergothérapie : travail avec des personnes en situation de handicap et accueillies dans des structures spécifiques
- **design** : travail artistique autour de la création des objets
- **animation et médiation :** travail autour de l'animation de temps collectifs et de groupes
- accompagnement socio-professionnel: organisations d'entretiens individualisés dont l'objectif est de travailler sur le projet professionnel (élaboration, rédaction de CV et lettres de motivation), simulation d'entretien... Une immersion en milieu professionnel, d'une durée de deux 2 semaines, est également prévue.

Rémunération

Cette formation est gratuite mais non rémunérée.

Selon les revenus, possibilité de demander une bourse de la Grande Ecole du Numérique www.grandeecolenumerique.fr

Modalités de candidature

Pour candidater, les jeunes doivent :

- Remplir le formulaire en ligne sur : <u>www.efabrik.fr/parcours/candidater</u>
- Réaliser un entretien individuel avec un.e ou deux membres de l'équipe

Coordonnées

Adresse: 21 square de la libération, 93700 Drancy

Site internet: www.efabrik.fr

Contact: Amandine Beuscart

06 89 72 53 02

amandine.beuscart@groupe-traces.fr



PREPA NOUVEAUX MEDIAS

La Prepa Nouveaux Médias est un dispositif de formation pré-qualifiante, à destination de jeunes intéressé.e.s par les métiers du numérique et de l'audiovisuel mais n'ayant aucune/peu de formation. Elle vise à les doter de compétences pratiques et immédiatement applicables dans le monde professionnel.



Cadre du projet

La Prepa Nouveaux médias est portée par la Toile Blanche, association qui réalise des courts métrages avec des publics en insertion



Calendrier

- Deux sessions par an (septembre et février - envoyer sa candidature environ 2 mois avant)
- Durée d'un parcours : 4 à 6 mois

Public



- 18-25 ans
- Domicile en Seine-Saint-Denis
- Être en recherche d'emploi ou inactif
- Situation administrative régulière
- Niveau infra-Bac

Aucun pré-requis demandé en termes de formation, diplôme ou qualification. Les jeunes peuvent être débutant.e.s mais doivent être intéressé.e.s par les domaines de l'audiovisuel et du numérique.

Contenu de l'accompagnement

La Prépa Nouveaux médias est une formation, non qualifiante, aux métiers en lien avec l'audiovisuel et le numérique, à l'instar d'opérateur.rice multimédia - métier polyvalent nécessitant de savoir créer et diffuser des documents multimédias divers.

Cette formation se compose de :

- **3 mois de formation** (20h/semaine), en présentiel ou à distance, selon les contraintes des jeunes
- 1 mois en entreprise, via un stage ou un CDD que l'association aide à trouver
- 1 mois pour le développement d'un projet personnel (site internet, vidéo, clip...)

En parallèle, les jeunes sont accompagné.e.s individuellement sur le volet de l'insertion et l'accès à l'emploi

L'objectif de cette formation est de permettre un accès direct des jeunes à l'emploi, vers des métiers nouveaux, grâce à un profil polyvalent et de plus en plus recherché par les entreprises (métiers de la communication, de la publicité, de l'audiovisuel, développement web etc).

Cette formation, basée sur l'idée d'apprendre en faisant, vise donc à :

- développer des **compétences clés pour intégrer le monde du travail** : outils bureaucratiques, formalisme des mails, utilisation des tableurs ...
- faire l'apprentissage des **savoir-être** en entreprise : assiduité, tenue professionnelle, travail en équipe...
- acquérir des **compétences numériques transférables dans plusieurs domaines d'activité** : intégration web (utilisation de logiciels en ligne), les bases de la captation image et son, les bases de la post-production médias (montage, étalonnage, mixage) ...

Modalités de candidature

Pour candidater, doivent:

- Remplir le formulaire en ligne sur : https://projet.latoileblanche.org/prepa-nouveaux-medias
- ou envoyer un CV et une lettre de motivation à recrutement@latoileblanche.org

Rémunération

Cette formation est gratuite mais non rémunérée.

Coordonnées

Site internet: https://latoileblanche.org/

Contact:

Roland Nyoth, chargé des publics recrutement@latoileblanche.org

LES COMPAGNONS DU DEVOIR

Dispositif de formation

L'association Les Compagnons du Devoir et du Tour de France propose des formations de haut niveau à 30 métiers de l'artisanat, en apprentissage et dans une tradition de compagnonnage. Différentes "maisons" et centres de formation existent sur le territoire national. La formation propose également des possibilités de mobilité à l'international.



Cadre du projet

Les centres de formation et les maisons présentées ici sont tenus par l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France, association loi 1901.



Calendrier

- Rentrée au début de l'été, pour l'année suivante
- Démarrage complet de la formation en septembre, avec une entreprise pour un contrat d'apprentissage

Public



- **16-30 ans** (possible dès 15 ans et demi)
- Classe de troisième finie et validée
- Situation administrative régulière
- Une idée de domaine d'intérêt avec possibilité d'évoluer d'une filière à l'autre
- Une entreprise d'accueil l'association propose un accompagnement pour trouver une entreprise d'accueil dans les premières semaines de formation.

Contenu de l'accompagnement

Les Compagnons du Devoir propose une formation en alternance, avec un rythme de 6 semaines en entreprise/ 15 jours en formation, pour 30 métiers issus des filières suivantes :

- **Aménagement et finition** (carreleur.euse, ébéniste, menuisier.e, peintre, plâtrier.e-plaquiste, solier.e-moquetiste)
- **Bâtiment** (charpentier.e, couvreur.euse, maçon.ne, plombier.e, serrurier.e-métallier.e, tailleur.euse de pierre)
- **Matériaux souples** (cordonnier.e-bottier.e, maroquinier.e, tapissier.e, sellier.e-garnisseur.euse)
- **Métallurgie et industrie** (carrossier.e, chaudronnier.e, électrotechnicien.ne, fondeur.euse, forgeron.ne, mécanicien.ne, mécanicien.ne de précision)
- **Métiers du vivant** (jardinier.e-paysagiste, maréchal.e-ferrant.e, tonnelier.e)
- **Métiers du goût** (boulanger.e, charcutier.e, pâtissier.e, vigneron.ne)

Les jeunes peuvent entrer en formation initiale pour apprendre et développer des compétences fondamentales dans l'un de ces métiers, afin d'obtenir un diplôme, allant du **CAP à la licence professionnelle.**

Une fois leur diplôme obtenu, les jeunes ont la possibilité de partir sur le "Tour de France": pendant 5 ans, ils se perfectionnent alors en occupant divers postes à travers toute la France et à l'étranger (changement de ville et de poste au moins une fois par an). A l'issue de cette expérience, il est possible de prétendre au titre de "Compagnon" (titre associatif).

Rémunération

Rémunération à 50% minimum du SMIC par l'entreprise qui les accueille en alternance.

Cette rémunération augmente avec l'âge et l'expérience du jeune (cadre légal).

Concernant l'hébergement, 3 modes d'accueil distincts existent :

- **résidence totale :** les jeunes vivent dans la maison des Compagnons toute l'année, avec une fermeture pour le mois d'août. Ils doivent alors contribuer à hauteur de 650 euros/mois, repas inclus
- **non résidence pensionnaire** : les jeunes sont hébergé.e.s uniquement pendant leur période de formation et rentrent à domicile pendant leur temps en entreprise
- **non résidence en externat :** les jeunes ne vivent pas au sein des Maisons mais peuvent y déjeuner lors de leurs journées de formation.

L'hébergement dans les maisons repose sur la vie en collectivité.

Une "maîtresse de maison" est présente (profil : Conseillère en Economie Sociale et Familiale) mais ne peut pas proposer d'accompagnement individuel rapproché aux jeunes, au vue du nombre dont elle a la charge. Elle peut cependant faire le lien avec les éducateur.rice.s ou travailleur.euse.s social.e.s

Les Maisons peuvent également avoir des **partenariats avec des FJT** et ainsi favoriser l'admission de certain.e.s jeunes.

Modalités de candidature

Pour candidater, les jeunes doivent :

- Se pré-inscrire en ligne sur: https://www.compagnons-du-devoir.com
- Faire un test de niveau en ligne ou en présentiel
- Envoyer la une fiche de renseignement dûment complétée, avec les documents administratifs demandés
- Réaliser un entretien individuel en présentiel ou par visio (30 minutes)
- Si admission, rechercher d'une entreprise coaching pour trouver un.e employeur.e grâce à un réseau d'enteprises partenaires.



L'ALTERNANCE

L'alternance est un système de formation basé sur une phase théorique d'apprentissage (formation) et une phase pratique (chez un employeur) qui alternent.

Il s'agit d'une **passerelle vers l'emploi et l'insertion professionnelle** car elle permet de se former tout en intégrant le monde professionnel.

Les différents types de contrats

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- **Public :** jeunes âgé.e.s de 16 à 29 ans révolus, au delà de 29 ans pour les personnes handicapées et dès 15 ans pour les jeunes ayant validé leur classe de troisième (certaines formations)
 - Possibilité d'aménagement pour les jeunes avec une RQTH (durée du contrat et du temps de travail, formation adaptée...)
- **Durée**: 6 mois à 3 ans, selon la qualification préparée
- **Qualification obtenue:** diplôme d'Etat (CAP, BAC, BTS, Licence, Master...) ou titre à finalité professionnelle

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- **Public :** jeunes âgé.e.s de 16 à 25 ans, demandeur.euse.s d'emploi à partir de 26 ans et certains bénéficiaires des minimas sociaux
 - Ce type de contrat concerne davantage les personnes en reconversion ou en évolution professionnelle
- **Qualification obtenue :** qualification professionnelle reconnue ou certificat de qualification professionnelle (CQP)

REMUNERATION

La rémunération varie en fonction du type de contrat (contrat de professionnalisation ou d'alternance), l'âge de l'apprenti.e et son niveau d'étude. Elle se calcule en pourcentages du SMIC.

Pour faire une simulation de rémunération : <u>www.alternance.emploi.gouv.fr</u>

Rechercher un lieu de formation

Pour bénéficier d'une formation en alternance, les jeunes doivent s'inscrire dans un **lieu de formation** : **CFA** (Centre de Formation des Apprentis), **lycées ou universités** proposant ce type de cursus.

Pour **chercher des lieux de formation**, il est possible de se renseigner sur :

- le portail de l'alternance (site national) : www.alternance.emploi.gouv.fr
- le site régional Défi-métiers : www.defi-metiers.fr

Calendrier:

- Les candidatures se font généralement entre mars et juin
- Pour les candidat.es. préparant le Bac, ils peuvent noter leurs souhaits sur Parcoursup



Pour s'inscrire dans une formation en alternance, il est indispensable de trouver un employeur. Il est possible de se renseigner sur :

- le portail de l'alternance (site national) : http://www.alternance.emploi.gouv.fr
- le site **Diversifier vos talents** tests en ligne pour être orienté vers des offres adaptées : http://www.diversifiervostalents.com
- la **bonne alternance** site de Pôle Emploi, proposant de rechercher un contrat dans les secteurs qui vont probablement recruter dans les 6 prochains mois, grâce à un algorithme-pour les demandeur.euse.s d'emploi : http://www.labonnealternance.pole-emploi.fr
- I'AGEFIPH pour les jeunes avec une RQTH : http://www.agefiph.fr

Il peut également être utile de se rendre aux différents **salons de l'alternance** régulièrement organisés. Des centres de formation et des employeurs y sont présents.

Les prépa apprentissage

L'alternance est un système de formation exigeant, notamment en termes de rythme de travail.

Quand les jeunes ne sont pas encore prêt.e.s, il est possible de suivre une prépa apprentissage

Il s'agit d'une première formation, non qualifiante, permettant de se remettre à niveau, bien définir son projet professionnel et être accompagné.e dans la mise en place d'un contrat d'alternance. Voir la fiche page 57-58

La liste des prépa apprentissage de l'Ile-de-France est disponible sur le site de Defi métiers - <u>www.defi-metiers.fr</u>

Les aides financières

Les jeunes apprenti.e.s ont accès à différentes aides financières.

Les aides au logement :

- Les Aides Pour le Logement (APL) : les apprenti.e.s sont éligibles aux APL
 - --> demande sur : http://caf.fr
- L'aide Mobili-jeune : gérée par Action logement, elle s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans en apprentissage, dans une entreprise du secteur privé non agricole. Elle consiste en une aide mensuelle de 10 à 100 euros pour payer le loyer.
 - --> demande sur : https://mobilijeune.actionlogement.fr

Les aides à la mobilité :

- L'Aide au financement du permis de conduire B : soutien financier de 500 euros pour les jeunes en contrat d'apprentissage.
 - --> **Se renseigner auprès du CFA** qui doit accompagner dans la réalisation des démarches (fournir une demande d'aide dûment complétée, copie de la pièce d'identité, copie de la facture de l'auto-école datant de moins de 12 mois avant la demande d'aide).
- Le forfait Imagin'R pour les transports en commun et une prise en charge partielle par l'entreprise du reste à charge.



PREPA APPRENTISSAGE

Les prépa apprentissages sont des dispositifs, sous la forme de **"sas" visant à préparer les** jeunes pas ou peu qualifié.e.s, pour réussir leur entrée dans des formations en apprentissage.



Cadre du projet

Les prépa apprentissages sont portées par diverses structures telles que des GRETA (Education nationale) ou des centres de formation.

Elles sont financées dans le cadre du PIC (Plan Investissement Compétences)



Calendrier

 Durée : de quelques jours à quelques mois, selon le dispositif et les besoins du jeune

Public



- 16-29 ans
- Jeunes en difficulté, souhaitant intégrer une formation en apprentissage
- Ni en scolarité, ni en formation, ni en emploi
- Niveau infra-bac

Aucun pré-requis demandé en termes de formation, diplôme ou qualification. Ce dispositif vise les jeunes ayant besoin d'une première étape avant l'alternance.

Contenu de l'accompagnement

Les prépa-apprentissage proposent **un parcours d'accompagnement** ayant pour but d'identifier les compétences, connaissances et intérêts des jeunes, de développer certains savoir-faire et savoir-être, et de sécuriser leur entrée en contrat d'apprentissage. Ce sont des formations non-qualifiantes.

Les objectifs:

- **Définir et consolider le projet professionnel** pour faire les bons choix et limiter les ruptures.
- Revoir les compétences et connaissances de base
- Favoriser l'apprentissage et le développement de savoir-être professionnels permettant une meilleure intégration dans le monde du travail
- Connaître le fonctionnement de l'alternance et se préparer à la vie professionnelle
- Faciliser la recherche et la conclusion d'un contrat d'apprentissage

La liste des prépa apprentissage de l'Ile-de-France est disponible sur le site de Defi métiers - www.defi-metiers.fr

Les prépa apprentissage en Seine-Saint-Denis

Viv'APP - Prépa Apprentissage Multi-métiers

- Structure : GRETA, Education nationale à Aubervilliers voir page 59
- Coordonnées : <u>contact.prepa-apprentissage@ac-creteil.fr</u>

Parcours Réussite - Prépa Apprentissage Métiers de l'artisanat

- Structure : Chambre des Métiers et de l'artisanat , Campus des Métiers à Bobigny voir fiche dédié page 61
- Coordonnées: <u>h.betari@cma93.fr</u> / 01 41 60 75 57

Prépa Industrie - Prépa Apprentissage Métiers de l'industrie et l'informatique (chaudronnerie, électronique, mécanique, électricité, maintenance...)

- Structure : AFORP à Drancy voir fiche dédié page 63
- Coordonnées : <u>alternance-contact@aforp.fr</u> / 01 30 92 89 83

Démarre ta story - Prépa Apprentissage Métiers du BTP

- Structure : CFA BTP à Noisy-le-Grand et à Saint-Denis
- Coordonnées:

M. Askouban, <u>lahbib.askouban@ccca-btp.fr</u> / 01 43 05 04 76 (Noisy- le-Grand) Mme Bessonnard, <u>nadine.bessonnard@ccca-btp.fr</u> / 01 49 71 30 30 (Saint-Denis)

Prépa Apprentissage Métiers de l'aéroportuaire (sécurité aérienne, transport aérien, manutention, magasinage...)

- Structure : CAMAS Roissy CDG à Tremblay-en-France
- Coordonnées: Mme Roisin Rogie, e.roisinrogie@camasformation.fr / 01 56 48 09 10

Prépa Apprentissage Métiers de l'hôtellerie-restauration-tourisme

- Structure : CEFAA à Villepinte
- Coordonnées : Mme Marie-Anne, r.marieanne@cefaa.net / 07 68 80 64 88

Préparer pour réussir - Prépa Apprentissage Métiers de la Poste (Services, courriers, colis...)

- Structure : CFA Formaposte
- Coordonnées : <u>f.printemps@formaposte-iledefrance.fr</u>



VIV'APP

Prépa Apprentissage multi-métiers

La Prépa Apprentissage Viv'App est un dispositif visant à accompagner les jeunes dans l'élaboration de leur projet professionnel et de formation par la voie de l'apprentissage. Il vise à déconstruire les représentations autour de cette voie, faciliter le choix d'orientation et stabiliser l'entrée en contrat des jeunes. Cette prépa-apprentissage est multi-métiers.



Cadre du projet

La Prépa Apprentissage "Viv'App' est portée par le Greta de l'académie de Créteil, en consortium avec le groupement d'entreprises Face 93 et des associations du territoire.



Calendrier

- Entrées et sorties permanentes
- Durée du parcours : 6 à 12 semaines

Public



- 16-25 ans, 29 ans pour les TH
- Ni en scolarité, ni en formation, ni en emploi
- Niveau infra-bac
- Vivant en quartier QPV ou pris.e.s en charge par l'ASE
- Situation administrative régulière

Aucun pré-requis demandé en termes de formation, diplôme ou qualification. Ce dispositif vise les jeunes ayant besoin d'une première étape avant l'alternance.

Contenu de l'accompagnement

La Prépa Apprentissage Viv'App propose à des jeunes ayant une idée de projet professionnel (même si c'est uniquement le domaine d'activité) de les accompagner pour préciser et concrétiser leur projet de formation.

Lorsqu'ils entrent dans la formation, les jeunes réalisent un diagnostic de situation et sont ensuite positionné.es dans un de ces deux parcours :

- 1. Pour les jeunes **plus avancé.e.s** dans leur projet : **parcours de 6 à 8 semaines** (18h/semaine) pour les aider à reprendre confiance en eux, revoir les compétences de base (français, maths, informatique) et chercher une entreprise
- 2. Pour les jeunes **moins avancé.e.s** : **parcours de 12 semaines** (21h/ semaine) avec un accompagnement plus approfondi sur l'apprentissage des savoir-être et savoir-faire, l'élaboration du projet professionnel ...

Dans les deux cas, l'accompagnement se découpe en 3 phases

• 1ère étape : S'informer, élaborer un projet professionnel, se renseigner sur l'apprentissage

Les jeunes sont accompagné.e.s dans la définition précise de leur projet professionnel (rencontre avec des professionnels et des apprentis, visites de CFA, participation à divers forums...)

• 2ème étape : Se préparer à entrer en apprentissage

Les jeunes participent à divers ateliers pour reprendre confiance en eux, développer des compétences, apprendre les codes du monde du travail ... Ils sont accompagné.e.s dans la recherche d'un CFA et d'un employeur

• 3ème étape : Sécuriser les parcours

Une fois qu'ils sont entré.e.s en alternance, les jeunes continuent d'être accompagné.e.s, notamment par des ancien.ne.s apprenti.e.s afin de sécuriser leur parcours et limiter les ruptures de contrat

Modalités de candidature

Pour candidater, les jeunes doivent :

- Se pré-inscrire via un formulaire en ligne sur <u>www.forpro-creteil.org</u>
- Réaliser un test de diagnostic pour être positionné.e.s sur le parcours adapté

Rémunération

Formation gratuite mais non rémunérée.

Coordonnées

Adresse:

GRETA MTE 93 131/135 avenue Jean Jaurès, 93 300 Aubervilliers

Mail: <u>prepa-apprentissage@ac-creteil.fr</u>

Téléphone : 01 41 60 75 57

PARCOURS REUSSITE

Dispositif de formation

Prépa Apprentissage Métiers de l'artisanat

La Prépa Apprentissage 'Parcours Réussite" est un dispositif visant à préparer l'entrée en alternance dans les métiers de l'artisanat, pour faciliter l'accès à une formation et à un contrat d'apprentissage avec une entreprise. Elle travaille aussi à éviter les ruptures de contrat dans les premiers mois.



Cadre du projet

La Prépa Apprentissage "Parcours de Réussite" est un dispositif porté par la **Chambre des Métiers et de I'Artisanat** (CMA), dont le Campus des Métiers de Bobigny.



Calendrier

- Entrées et sorties permanentes
- Durée maximum du parcours :
 12 mois

Public



- 16-30 ans, voir 15 ans pour les sortant.e.s de Troisième
- Ni en scolarité, ni en formation, ni en emploi
- Une pièce d'identité française ou renouvellement de titre de séjour en cours

Aucun pré-requis demandé en termes de formation, diplôme ou qualification. Ce dispositif vise les jeunes ayant besoin d'une première étape avant l'alternance.

Contenu de l'accompagnement

La Prépa apprentissage CMA propose à des jeunes un accompagnement adapté, constituant une première étape avant d'intégrer une formation et un contrat d'alternance.

Lors de leur entrée dans le dispositif, les jeunes sont testé.e.s afin d'être positionné.e.s sur des modules (parcours adapté à chacun), leur permettant de :

- se remettre à niveau dans les savoirs de base
- travailler sur les savoir-être (assiduité, ponctualité, tenue professionnelle...)
- définir un projet professionnel
- découvrir des métiers grâce à des temps d'immersion au sein d'entreprises et de centres de formation
- faire des stages pour découvrir et prendre le rythme du monde du travail
- signer un contrat d'alternance avec une entreprise.

Parmi les modules proposés, un module Français Langue Etrangère (FLE) est accessible aux jeunes qui en ont besoin.

Grâce au rattachement du dispositif à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, les jeunes bénéficient d'un important réseau d'entreprises et d'acteurs économiques du territoire.

Modalités de candidature

Pour candidater, les jeunes doivent :

- Prendre contact avec la Prépa apprentissage CMA
- Réaliser un entretien individuel
- Effectuer un test à l'entrée pour être positionné sur les modules adaptés

Rémunération

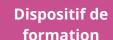
Formation gratuite mais non rémunérée.

Coordonnées

Adresse: Campus des métiers et de l'entreprise Pôle de formation professionnelle de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Seine-Saint-Denis 91-129 rue Edouard Renard 93000 Bobigny

Mail: h.betari@cma93.fr

Téléphone : 01 41 60 75 57





PREPA APPRENTISSAGE INDUSTRIE AFORP

La Prépa Apprentissage Industrie propose deux parcours de préparation pour accompagner les jeunes vers l'apprentissage dans les métiers de l'industrie et l'informatique (chaudronnerie, électronique, mécanique, électricité, maintenance...).



Cadre du projet

La Prépa Apprentissage Industrie constitue l' un des 28 pôles de formation UIMM au niveau national. En Seine-Saint-Denis, elle est portée par l'AFORP.



Calendrier

- Entrées et sorties permanentes
- Durée moyenne du parcours : 2 mois

Public



- 16-29 ans
- Ni en scolarité, ni en formation, ni en emploi
- Niveau B1 en langue française demandé

Aucun pré-requis demandé en termes de formation, diplôme ou qualification. Ce dispositif est accessible aux jeunes ayant besoin d'une première étape avant d'entrer en alternance.

Contenu de l'accompagnement

La Prépa Apprentissage Industrie propose 2 parcours pour se préparer à entrer en apprentissage dans les métiers de l'industrie et de l'informatique, en fonction des besoins des jeunes.

Le Parcours DEFI

- **Public :** les jeunes NEET, **les plus éloigné.e.s** de l'emploi et de l'entrée en formation, qui n'ont pas d'idée précise de projet professionnel
- **Durée : 200 heures** (environ 6-7 semaines) en centre de **formation** et **2 semaines en stage**
- Objectifs:
 - o Découvrir les métiers de l'industrie et de l'informatique
 - Reprendre confiance en soi et en ses capacités
 - Se familiariser avec le monde professionnel (visites d'entreprises, immersion, stage...)
 - Se préparer à rechercher un centre de formation et une entreprise pour effectuer son contrat d'apprentissage

Le Parcours OBJECTIF CONTRAT

- **Public :** les jeunes souhaitant intégrer une alternance dans les métiers de l'industrie ou de l'informatique mais ayant besoin d'une **première étape** pour se préparer. Ils doivent avoir déjà **une idée du métier envisagé** ou du domaine d'activité.
- Durée : 150 heures (environ 4-5 semaines) en centre de formation et 3 semaines en stage
- Objectifs:
 - Approfondir ses connaissances dans les métiers de l'industrie et de l'informatique pour préparer son entrée en formation
 - Consolider son argumentaire pour être convaincant.e et réussir ses entretiens
 - o Préparer les phases de recrutement et d'entretien

Modalités de candidature

Pour candidater, les jeunes doivent :

- S'inscrire en ligne : https://www.aforp.fr/formation-alternance/formation
- Si l'éducateur.rice ou le travailleur.euse social.e souhaite avoir des informations complémentaires, il peut contacter la structure directement (mail et téléphone)

Rémunération

dispositif gratuit mais non rémunéré.

Coordonnées

Adresse : Plusieurs lieux de formation - Asnières-sur-Seine, Drancy, Tremably-en-France, Issy-les-Moulineaux, Mantes-la-Ville - à définir au moment de l'inscription

Mail: alternance-contact@aforp.fr

Téléphone : 01 30 92 89 83

5. DISPOSITIFS DE MISE À L'EMPLOI ET MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE



LE SERVICE CIVIQUE

Dispositif de mise en situation professionnelle

Le Service civique est un **engagement volontaire au service de l'intérêt général**, ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de formation ou de diplôme, le Service civique est indemnisé et peut s'effectuer en France ou à l'étranger.



Cadre

Au niveau national, c'est **l'Agence du Service Civique** qui est chargée de piloter le dispositif.

Au niveau territorial, ce sont la DRJSCS et la DDCS qui sont compétentes.



Calendrier

- Durée des missions : de 6 à 12 mois
- 24h à 35h/semaine en moyenne

Public



- 16-25 ans
- Nationalité française, ressortissant.e européen.ne, réfugié.e ou détenteur.rice d'un titre de séjour (justifiant d'1 an de présence en France)
- Pour les mineur.es étranger.es, accessible à ceux avec un statut d'étudiant.e, de réfugié.e, ressortissant.e européen.ne ou disposant d'une carte de séjour portant la mention "vie privée et familiale" et justifiant d'1 an de résidence.

Aucun pré-requis en termes de diplômes, compétences ou niveau scolaire

En quoi consiste le service civique?

Le Service civique est un engagement volontaire pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général en France ou à l'étranger, auprès :

- d'un organisme à but non lucratif : association, fondation, fédération, ONG
- d'une personne morale de droit public : Etat, collectivités territoriales (régions, départements, communes) ou établissements publics.

Les objectifs du Service civique pour les jeunes :

- s'engager pour une cause
- **découvrir** un nouvel univers et rencontrer de nouvelles personnes
- gagner en confiance en soi
- prendre le temps de réfléchir à son avenir
- développer des compétences transférables dans le monde professionnel
- avoir une première expérience à valoriser ultérieurement

La mission peut concerner 9 domaines :

- la solidarité
- la santé
- l'éducation pour tous
- la culture et les loisirs
- le sport
- l'environnement
- la mémoire et la citoyenneté
- le développement international et l'action humanitaire

Il est possible de réaliser un seul Service civique.

REMUNERATION

Les volontaires en Service civique perçoivent :

- une indemnité financière de 473,04€/mois de L'État
- une prestation à hauteur de 107,58€/mois, de la structure d'accueil, en nature (ticket-repas par exemple) ou en espèce.
- La rémunération est la même, quelque soit le nombre d'heures réalisées par semaine (24h à 35h).

Une fois la candidature des jeunes retenue, ils ou elles doivent signer un contrat de Service civique avec l'organisme d'accueil.

Le contrat peut être rompu par les deux parties, avec un préavis d'un mois, sauf lorsque :

- le ou la jeune peut être embauché.e en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois
- en cas de faute grave
- en cas de force majeur

Où trouver les offres de Service civique?

Toutes les missions de Service civique sont publiées sur le site **www.service-civique.gouv.fr**, dans la rubrique "Trouvez votre mission".

Il est également possible de se renseigner auprès des Missions locales ou des Points/Bureaux Information Jeunesse de la commune de résidence pour trouver une mission de service civique.

L'association Unis-Cité propose des Services civiques adaptés et plus encadrés :

- les jeunes sont réuni.e.s par groupe mixtes en terme de genre, d'âge et de niveau scolaire
- sur 4 jours par semaine, l'activité s'organisent autour de deux missions différentes, préalablement définies (2 jours par mission)
- 1 jour par semaine, des activités de groupe sont organisées et les jeunes bénéficient d'un accompagnement individuel pour leur projet professionnel à venir

Pour plus d'information: www.uniscite.fr



UNIS-CITEService Civique

Unis-cité est une association proposant aux jeunes de les accompagner dans la réalisation de leur service civique, dans le cadre d'un groupe mixte et autour de 2 ou 3 missions différentes.



Cadre du projet

Unis-Cité est une association, créée en 1994, qui oeuvre pour favoriser l'engagement des jeunes dans des actions de solidarité.



Calendrier

- Durée des services civiques : 6 à 12 mois
- Entrées de septembre à juin,
- Fonctionnement par promo

Public



- 16-25 ans
- Nationalité française, ressortissant.e européen.ne, réfugié.e ou détenteur.rice d'un titre de séjour (en justifiant d'1 an de présence en France)
- Pour les mineur.es étrangers, accessible à ceux avec un statut d'étudiant.e, réfugié.e, ressortissant.e européen.ne ou disposant d'une carte de séjour portant la mention "vie privé et familiale" et justifiant d'1 an de résidence.
- Accessibles aux jeunes avec statut TH

Aucun pré-requis en termes de diplômes, compétences ou niveau scolaire

Contenu

Unis-Cité propose aux jeunes de réaliser un service civique sous une forme plus encadrée et adaptée.

Les jeunes sont réuni.e.s par **groupes mixtes** en terme d'âge, de niveau scolaire et de genre. Ensemble, il s'engagent pour une **période donnée (6 à 12 mois)** autour de 2 missions distinctes.

L'emploi du temps - de **28 heures par semaine** - s'organise autour de:

- **2 jours pour chaque mission** le groupe peut être divisé pour la réalisation des missions (souvent pas binômes)
- **1 journée en collectif,** avec les formateur.rice.s d'Unis-Cité pour travailler sur le projet professionnel (en individuel et en collectif), organiser des sensibilisations et des débats sur des sujets de société (égalité, discrimination, laïcité...) et proposer des temps de convivialité.

Les thématiques des missions varient selon le territoire et l'année.

<u>Exemples de missions :</u> soutenir les personnes âgées isolées en leur proposant des activités, faire de la sensibilisation aux éco-gestes pour favoriser la préservation de l'environnement, accompagner des personnes handicapées, faire du soutien scolaire auprès d'enfants en difficultés...

Objectifs des services civiques avec Unis-Cité :

- Permettre de s'engager dans une action de solidarité
- Favoriser l'acquisition de nouvelles compétences
- Rencontrer de nouvelles personnes, découvrir un nouvel environnement
- Prendre le temps de réfléchir à son projet professionnel

Les jeunes sont accompagné.e.s sur l'élaboration et la consolidation de leur projet d'avenir à travers des ateliers collectifs, des entretiens individuels, des forums de l'emploi, des rencontres avec des professionnels...

REMUNERATION

Les volontaires en service civique perçoivent :

- une indemnité financière de 473,04€/mois de l'Etat
- une prestation à hauteur de 107,58€/mois, de la part de la structure d'accueil, en nature (ticket-repas par exemple) ou en espèce.
- La rémunération est la même, quelque soit le nombre d'heures réalisées par semaine (24h à 35h).

Modalités de candidature

Pour candidater, les jeunes doivent :

- S'inscrire sur le site d'Unis-Cité: https://www.uniscite.fr/#inscris-toi
- Assister à une **séance d'information collective** le ou la volontaire fait alors ses voeux de missions
- Participer à un entretien collectif et individuel si besoin pour définir un programme



SIAE

Structure d'Insertion par l'Activité Economique

Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) entrent dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire et font partie du secteur marchand. Elles emploient des personnes éloignées de l'emploi, avec comme objectif des les accompagner vers un retour à l'emploi. Ces structures peuvent intervenir dans tous les domaines d'activité.

Cadre du dispositif

Il existe 4 types de SIAE :

- Les Entreprises d'Insertion (El) proposant des CDD d'Insertion (CDDI) dans les secteurs des biens et services marchands
- Les Associations Intermédiaires (Al) proposant des CDD d'Insertion (CDDI) dans le secteur du service à la personne
- Les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) proposant des contrats d'intérim d'insertion
- Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) proposant des contrats à destination des personnes les plus éloignées de l'emploi



Durée

- Les contrats d'insertion peuvent avoir une **durée variable**
- Durée minimum: 4 mois
- Durée maximum : 24 mois

Public



- A partir de 18 ans (16 ans avec une dérogation)
- · Situation administrative régulière
- Ni en scolarité, ni en formation, ni en emploi L'IAE est accessible aux travailleur.euse.s handicapé.es.

L'accompagnement

Les SIAE proposent des contrats de travail d'une durée variable dans différents secteurs d'activité, en échange d'une rémunération.

Les objectifs d'un contrat dans le cadre d'une SIAE sont :

- préparer les salarié.e.s à intégrer ou ré-intégrer le monde du travail par une mise en situation professionnelle plus souple ou adaptée
- leur permettre de monter en compétences dans certains domaines d'activité
- les **accompagner sur les volets de l'insertion sociale et professionnelle** avec des ateliers adaptés tels que des bilans de compétences, ateliers de recherche d'emploi, valorisation des acquis...

Coordonnées

Il existe de nombreuses SIAE en Seine-Saint-Denis.

La plupart sont adhérentes au réseau de l'IAE **Inser'ECO 93**. Un annuaire est disponible en ligne sur : https://insereco93.com

Un annuaire complet de toutes les SIAE existantes en Ile-de-France est également disponible sur le site du **GRAFIE** : http://www.grafie.org

Il est également possible de passer par **la plateforme ITOU**, récemment créée par l'Etat et qui vise à recenser des offres de contrats d'insertion : https://inclusion.beta.gouv.fr

Exemples de structures sur le département :

L'ACI JADE (Jeunes Action Dialogue Entreprise), La Courneuve

- Domaines d'activité : métiers du bâtiment et notamment les chantiers de peinture et de finition
- Coordonnées : 145 rue Rateau, 93120 La Courneuve, 01 48 36 54 83, asso.jade@wanadoo.fr

L'El Le Relais Restauration, Pantin

- Domaines d'activité : restauration, service en salle
- Particularité : cette structure propose aussi un centre de formation aux métiers de la cuisine et du service en salle.
- Coordonnées : 61 rue Victor Hugo, 93500 Pantin, 01 48 91 31 97, contact@lerelaisrestauration.com
- Site internet : www.lerelaisrestauration.com

L'El Baluchon - A table citoyens, Romainville

- Domaines d'activité : cuisine, service de traiteur et livraison
- Coordonnées: 37 rue Madeleine Odru, 93230 Romainville, 01 85 58 03 20
- Site internet : www.baluchon.fr

L'Al LAdomifa, Montreuil

- Domaines d'activité : service à la personne, métiers de la sécurité, nettoyage, construction, métiers d'accueil dans l'administration, entretien espaces verts...
- Coordonnées : 31 rue Gaston Lauriau, 93100 Montreuil, 01 43 62 84 24, <u>ai.ladomifa@gmail.com</u>
- Site internet : www.ai-ladomifa.fr



MOBIL EMPLOI

BimBamJob

Le projet Mobil'Emploi de Bimbamjob propose un accompagnement innovant permettant la mise en relation directe de demandeur.euse.s d'emploi avec des entreprises qui recrutent.



Cadre du projet

Le projet Mobil'Emploi est porté par l'association **BimBamJob et le groupe Arès.**

Il est financé dans le cadre du projet PIC 100% inclusion.



Calendrier

- Entrées et sorties permanentes
- Durée moyenne d'un parcours : **entre 8 et 12 mois**

Public



- A partir de 18 ans
- Domicile en Seine-Saint-Denis
- Situation administrative régulière
- Être en recherche d'emploi
- Avoir un niveau Bac ou infra-Bac
- Accessible aux personnes avec reconnaissance travailleur.euse.s handicapé.e.s

Contenu de l'accompagnement

Le dispositif propose un accompagnement de publics éloignés de l'emploi par la mise en relation directe avec des recruteur.euse.s pour réponses à des offres d'emploi, via 3 types d'actions :

- Un envoi important de candidatures : un logiciel a été développé, permettant de sélectionner des offres d'emploi adaptées aux critères de recherche de la personne et d'envoyer automatiquement sa candidature aux entreprises concernées. La personne n'est informée de cette offre, par SMS, que si l'entreprise a apporté une première réponse positive. Ce système, permettant de limiter le découragement, est également programmé pour envoyer des relances régulières aux entreprises.
 - --> Environ 40 candidatures par mois et par personnes sont ainsi envoyées.
- Un accompagnement individuel et collectif à l'insertion : les bénéficiaires sont accompagné.e.s individuellement dans leur recherche d'emploi, participent à des simulations d'entretiens, des ateliers d'apprentissage et outils numériques... Un suivi post-embauche de 6 mois est également réalisé.
- **Un accompagnement social** : diverses thématiques sont abordées comme le logement, la santé, l'accès aux droits... Un lien peut être fait avec les référents éducatifs des jeunes.

Les offres proposées sont, pour la plupart, des offres de premier niveau de qualification (Bac ou infra-Bac) et correspondent aux critères posées par la personne ellemême, en termes de qualifications/ diplômes obtenus, expériences passées, distance par rapport au domicile, nature du contrat recherché (CDD, CDI, intérim...) souhaits d'orientation de carrière

REMUNERATION

Accompagnement gratuit et non rémunéré

Modalités de candidature

Pour candidater, il faut que le jeune :

- envoie son nom et ses coordonnées à <u>contact@bimbamjob.fr</u>, avec pour objet "programme Mobil'Emploi"
- assiste à une information collective et donne, à ce moment-là les informations concernant son parcours, sa recherche d'emploi, ses compétences et expériences...

Coordonnées

Association Bimbamjob

mail: contact@bimbamjob.fr
web: www.bimbamjob.fr



CHANTIERS INTERNATIONAUX

Les chantiers internationaux proposent à des personnes de tout âge (à partir de 14 ans) de participer, pendant une durée variable, à un projet d'intérêt général, en France ou à l'étranger, au sein d'un groupe composé de personnes issues du monde entier.



Cadre

Les chantiers internationaux sont portés par des associations spécialisées comme Concordia, Etudes et Chantiers, Rempart...



Calendrier

 Chantiers internationaux de bénévoles : 2 à 3 semaines

Public



- A partir de 14 ans, pour les chantiers internationaux de l'été (chantiers adolescent.e.s et chantiers majeur.e.s). Majorité requise pour les départs à l'étranger
- Les conditions de nationalité varient d'un organisme à l'autre. Une situation administrative régulière est indispensable pour les départs à l'étranger.
- Aucun pré-requis en termes de diplômes, compétences ou niveau scolaire.

Coût variable selon les projets et associations choisis

Qu'est-ce que les chantiers internationaux?

Participer à un chantier international, c'est :

- Prendre part à la réalisation d'un **projet d'intérêt général sur des thématiques diverses** et au choix. Exemples de projets : nettoyer des rivières, participer à l'organisation d'un festival, restaurer un bâtiment, animer des ateliers pour enfants...
- Avec un groupe mixte de 10 à 20 personnes issues du monde entier
- En France ou à l'étranger
- Pendant **2-3 semaines, durant l'été** (juin, juillet, août, septembre)
- Vivre en collectivité, sur place (prise en charge de l'hébergement et des repas)
- Être encadré par des animateur.rice.s au quotidien

Selon les projets, une préparation antérieure au départ peut être exigée (préparation assurée par l'association).

Ces chantiers permettent de :

- **Sortir de son quotidien** en découvrant de nouveaux endroits et en rencontrant de nouvelles personnes
- S'impliquer dans un projet bénévole, pour l'intérêt général
- Vivre de nouvelles expériences



Quelles associations?

De nombreuses associations proposent des départs en chantiers internationaux.

Vous pouvez les retrouver sur le site du réseau Cotravaux: www.cotravaux.org

<u>Exemples d'associations sur le département :</u>

Concordia:

- Chantiers internationaux sur des thématiques variées (environnement, solidarité, protection des animaux, reconstruction...), à partir de 15 ans
- Propose également des volontariats plus longs, des services civiques...
- Contact: 01 45 23 00 23 / info@concordia.fr / www.concordia.fr

Rempart:

- Chantiers internationaux autour de la restauration/reconstruction du patrimoine, à partir de 14 ans
- Propose également des volontariats plus longs
- Contact: 01 42 71 96 55 / contact@rempart.fr / www.rempart.fr

Etudes et Chantiers:

- Chantiers internationaux sur de multiples thématiques et dans de nombreux pays étrangers
- Propose également des volontariats plus longs
- Contact: 04 73 31 98 04 / workcamps@etudesetchantiers.org. / www.etudesetchantiers.org







CROUS

Bourses, logement et aides financières

Les services proposés par le CROUS sont accessibles aux jeunes à partir de 18 ans et scolarisé.e.s dans l'enseignement supérieur. Ils consistent en :

- le versement d'une bourse sur critères sociaux
- l'accès éventuel à un logement dans une résidence universitaire
- l'accès à des aides financières exceptionnelles

Pour toute information ou demande concernant le CROUS: https://www.etudiant.gouv.fr



Les Bourses

• Public éligible

Les bourses sont accessibles aux jeunes scolarisé.es à l'Université, en BTS, IUT, en Classes Préparatoires Grandes Ecoles (CPGE), dans certaines écoles de commerce et d'ingénieur et dans les établissements rattachés aux Ministères de la culture et de l'agriculture.

Pour certaines formations, - notamment celles du secteur sanitaire et social (infirmier.e, sage-femme, travailleur.euse social.e...) - les bourses sont versées par le Conseil régional. La demande se fait en ligne, sur le site de la Région Ile-de-France - plus d'informations sur : https://www.iledefrance.fr/bourse-des-formations-sanitaires-et-sociales-faites-votre-demande

Les jeunes pris.e.s en charge ou ayant été pris.es en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance sont éligibles aux bourses du CROUS, sans besoin de justifier les revenus de leurs parents.

Montant des bourses

Le montant de la bourse est calculé en fonction des revenus des parents du jeune, de sa composition familiale et l'éloignement de son domicile familial vis-à-vis de l'établissement d'étude. Les jeunes ayant un parcours en protection de l'enfance peuvent bénéficier automatiquement d'une **bourse à l'échelon 7, d'un montant d'environ 550 euros par mois.** La bourse peut être perçue pour une durée de 7 ans maximum, mais **exige l'assiduité** du bénéficiaire aux cours dispensés.

Demande de bourse

Pour faire une demande de bourse, il faut :

- 1) Se connecter sur https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/ et remplir son dossier social étudiant en ligne entre le 15 janvier et le 15 mai (dates approximatives)
 - -> Au delà du 15 mai et jusqu'au 31 décembre, il est toujours possible de faire une demande de bourse mais l'étudiant.e n'aura pas de garantie de réponse pour la prochaine rentrée scolaire. Il est possible de se rendre dans une antenne du CROUS de l'Académie de Créteil pour être accompagné.e dans sa démarche.

2) Fournir les pièces suivantes:

- une copie de sa pièce d'identité, d'un titre de séjour (ou du récépissé), ou d'un titre de circulation pour les mineur.e.s. Ces documents doivent attester d'une présence depuis au moins 2 ans sur le territoire français au 1er septembre de la rentrée suivante.
- un avis d'imposition N-1 ou N-2 ou, à défaut, une attestation sur l'honneur du jeune énonçant ses revenus (salaire si emploi alimentaire, allocation jeune majeur...).

<u>A noter</u>: l'allocation jeune majeur n'est pas prise en compte dans le calcul des revenus pour le montant de la bourse.

Les jeunes peuvent faire une demande de bourse, même s'ils ou elles ne connaissent pas leur affectation pour l'année suivante. Le versement de la bourse sera conditionné à l'inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur.

• Calendrier de versement

La bourse est versée tous les mois, de septembre à juin, avec une possibilité de faire une demande d'aide exceptionnelle (voir section III) pour l'été.

Pour les jeunes pris.e.s ou ayant été pris.e.s en charge par l'ASE, la bourse est maintenue automatiquement pendant la période estivale.

Les logement CROUS

• Public éligible

Tout jeune scolarisé.e dans l'enseignement supérieur peut faire une demande de chambre en résidence universitaire CROUS. Cependant, **les élèves boursier.e.s sont prioritaires.**

• Montant du loyer

Le loyer d'un logement CROUS varie entre **220 et 400 euros par mois**, selon le type de chambre (cuisine partagée ou non).

Les jeunes bénéficiant d'un logement CROUS sont éligibles aux APL (Aides Pour le Logement).

• Demande de logement

Des chambres en résidence universitaire - allant de la simple chambre avec cuisine partagée au petit studio - sont disponibles sur différents territoires.

Pour faire une demande de logement, il faut:

- 1) **Cocher la case "demande de logement"** lors de la demande de bourse. Un rappel sera alors envoyé à l'étudiant.e lors de l'ouverture de la session d'attribution des logements.
- 2) **Remplir le dossier en ligne** celui-ci est modifiable jusqu'en juin, pour évoluer selon l'affectation à la rentrée.
- 3) S'assurer d'avoir un.e garant.e. Les jeunes peuvent faire une demande de **Garantie Visale sur www.visale.fr** garantie gratuite pour les loyers impayés, assurée par Action logement, dispositif de l'Etat.

- 4) En cas d'acceptation, les jeunes doivent être en capacité de **verser 220 euros pour "réserver le logement", dans les 48 heures** suivantes. Cette somme sera déduite du premier loyer.
- 5) Lors de l'entrée dans les lieux, les jeunes doivent pouvoir **payer le premier loyer et donner environ 200 euros de caution.**

Les entrées dans les résidences universitaires CROUS se font toute l'année, en fonction des places disponibles.



Les aides financières

• Public éligible

Les aides financières sont accessibles aux étudiant.e.s âgé.e.s de moins de 35 ans, sauf les personnes avec une reconnaissance MDPH, pour lesquelles il n'y pas de limite d'âge. Il n'y a pas besoin d'être boursier.e pour faire une demande d'aide finanière.

Demande d'aide financière

Pour faire une demande d'aide financière exceptionnelle, il faut :

- 1) Prendre **rendez-vous avec un.e assistant.e social.e du CROUS** pour faire le point sur la situation
- 2) Une commission statue ensuite sur le dossier
- 3) L'aide financière est versée

Ces aides peuvent avoir **divers motifs** tels que l'alimentation, la santé, le logement, les études...



Coordonnées

Les différentes étapes pour demander une bourse ou un logement se font en ligne sur : https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/

Pour une demande d'aide financière mais aussi pour être accompagné.e dans ses démarches en ligne, il est possible de se rendre à l'antenne du CROUS de l'Académie de Créteil :

Antenne départementale de la Seine-Saint-Denis Place du 8 mai 1945 - 93200 Saint-Denis

En cas de dfficulté dans la demande de bourse, ou pour toute question technique, vous pouvez joindre les professionnel.les de l'antenne départementale :

Madame Ikram Alaoui

09 70 19 04 17

ikram.allaoui@crous-creteil.fr



PERMIS DE CONDUIRE

Le **permis de conduire** apparaît souvent comme un enjeu incontournable dans les parcours d'insertion et d'accès à l'emploi des jeunes. **Différents dispositifs et aides financières** existent sur le territoire pour les accompagner dans le passage et la réussite des examens du code de la route et du permis de conduire.

Ces dispositifs et aides financières évoluent régulièrement. Pour plus d'information, il est possible de **se renseigner auprès des Bureaux Information Jeunesse/ Points Information Jeunesse**, présents dans de nombreuses communes du Département.



Les aides de l'Etat

APPRENTISSAGE - Aide au financement du permis de conduire B pour les apprenti.e.s

- Contenu : Soutien financier à hauteur de 500 euros
- Conditions d'éligibilité :
 - Être âgé.e d'au moins 18 ans
 - Être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution
 - Être déjà engagé.e dans un parcours d'obtention du permis B
- **Modalités de candidature :** L'apprenti.e doit faire les démarches auprès de son CFA qui l'accompagne dans la constitution de son dossier (demande d'aide dûment complétée, copie de la pièce d'identité, copie de la facture de l'auto-école datant de moins de 12 mois avant la demande d'aide).

POLE EMPLOI - Aide à l'obtention du permis de conduire

- Contenu : Soutien financier à hauteur de 1200 euros, versé directement à l'auto-école
- Conditions d'éligibilité:
 - Être âgé.e d'au moins 18 ans
 - Être inscrit.e à Pôle Emploi pendant au moins 6 mois de manière continue et être disponible pour occuper un emploi
 - o avoir besoin du permis dans le cadre de sa recherche d'emploi projet validé par un e conseiller e pôle emploi
 - ne pas bénéficier d'une allocation, qu'elle soit issue d'un organisme privé ou public
- Modalités de candidature : En discuter avec son conseiller Pôle Emploi pour constituer un dossier

Les dispositifs en Seine-Saint-Denis

<u>Association Agir Ensemble- "100 permis pour les sans permis", auto-école associative</u>

- Contenu : Passage du code de la route et du permis de conduire pour un montant de 590 euros, avec un forfait de 20 heures tarif spécifique pour les jeunes de l'ASE.
- Conditions d'éligibilité :
 - Résider en Seine-Saint-Denis
 - Avoir un projet professionnel qui nécessite le permis de conduire
- Modalités de candidature : Se présenter à l'auto-école pour constituer un dossier
- **Temporalité**: entrées et sorties permanentes
- **Coordonnées :** 7 place Marcel Paul, 93700 Drancy, M. NIANG, 06 22 02 06 10 <u>niang.idriss@yahoo.fr</u>,

Association Rues et Cités- Auto-école sociale et solidaire

- Contenu : Passage du code de la route et du permis de conduire pour un montant de 400 euros. Un accompagnement vers l'insertion professionnelle est aussi proposé avec des ateliers sur la confiance en soi, une initiation au numérique, un travail sur la mobilité...
- Conditions d'éligibilité :
 - Résider en Seine-Saint-Denis
 - Avoir un projet professionnel qui nécessite le permis de conduire
 - Être dans une démarche d'insertion et de recherche d'emploi
- **Modalités de candidature :** Orientation par un.e prescripteur.rice puis envoi d'un dossier de motivation et information collective
- **Temporalité :** Entrées et sorties permanentes. La formation dure entre 6 et 8 mois en moyenne
- **Coordonnées :** 24 boulevard Paul Vaillant-Couturier, 93100 Montreuil, 01 41 72 02 82/87 autoecole.asso@ruesetcites.fr

Centre de Formation Municipal (CFM) Tremblay - Boutique Emploi

- Contenu : Dispositif d'accompagnement vers l'insertion (ateliers de recherche d'emploi, travail sur le projet professionnel...) et de passage du code de la route et du permis de conduire. Il se décline en 2 parties : 3 mois intensifs (présence quasi-quotidienne demandée), puis 3 mois semi-intensifs.
- Conditions d'éligibilité :
 - Résider en Seine-Saint-Denis
 - Être inscrit.e à la Mission Locale
 - Avoir un projet professionnel qui nécessite le permis de conduire
 - Être disponible 6 mois et à temps plein les 3 premiers mois
 - Ne pas déjà avoir eu le code de la route, le permis B ou une annulation/ suspension de permis
- **Modalités de candidature :** Orientation par la Mission locale puis information collective et entretien individuel
- **Temporalité :** Une session par an, entre octobre et mars environ. Inscription dès avril/mai pour l'année suivante
- Coordonnées: 15 avenue Nelson Mandela, 93290 Tremblay-en-France, 01 49 63 47 30

Association JADE- Auto-école sociale sur Plaine Commune

La Courneuve, Stains, Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Villetaneuse, Epinay-sur-Seine

- **Contenu**: Accompagnement dans le passage du code de la route et du permis de conduire. **Une participation de 110 euros,** dont le paiement peut être échelonné tous les mois, est demandée.
- Conditions d'éligibilité :
 - o Avoir un projet professionnel qui nécessite le permis de conduire
 - Être domicilié.e à la Courneuve, Stains, Saint-Denis, Pierrefitte, Villetaneuse, Epinay
 - Être disponible au moins 2 jours par semaine
 - N'être ni en scolarité, ni en formation, ni en emploi (sauf emploi alimentaire à temps partiel)
 - Avoir fait sa Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC) ou être en attente
- Modalités de candidature : Prendre contact avec l'association pour déposer un dossier
- **Temporalité**: 4 sessions de 15 jeunes sont organisées par an, 2 au printemps (inscription à partir de février) et 2 à l'automne (inscription entre juillet et septembre). La formation dure entre trois et quatre mois.
- **Coordonnées :** 145 rue Rateau, 93120 La Courneuve (des sessions sont aussi organisées à Pierrefitte), asso.jade@wanadoo.fr, 01 48 36 54 83

Paris Terre d'Envol- Bourse au permis de conduire

- Contenu : Aide financière à hauteur de 1000 euros, en échange de 70 heures de bénévolat dans une association du territoire
- Conditions d'éligibilité:
 - Avoir entre 18 et 30 ans
 - Vivre à Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte
- Modalités de candidature : Se renseigner auprès d'une structure jeunesse de sa ville.
 - Aulnay-sous-bois: BIJ, 10 rue Roger Contensin, 01 48 79 63 34
 - o Drancy: BIJ, 157 cité Paul Bert, 01 48 96 51 10
 - Dugny: Mission emploi, 2 rue Guynemer, 01 49 92 66 20
 - Le Blanc-Mesnil: BIJ, 76 rue Victor Hugo, 01 48 65 21 66
 - Le Bourget : CCA Pôle Social, 86 avenue de la division Leclerc, 01 43 11 26 66
 - Sevran : PIJ, 23 avenue du Général Leclerc, 01 41 52 44 68
 - Tremblay-en-France: BIJ, 10 rue Jules Ferry, 01 41 51 15 60
 - Villepinte: BIJ, 35 avenue Paul Vaillant Couturier, 01 41 52 53 23

Les services jeunesse des Mairies

De nombreuses Mairies proposent des dispositifs sur le modèle du **"Permis citoyen"** consistant en une **aide financière pour le passage du permis de conduire en échange de quelques heures de bénévolat** dans une association ou un service de la ville.

Pour plus d'information, il est possible de **se renseigner auprès du Bureau Information Jeunesse/ Point Information Jeunesse de la commune** de résidence. *voir fiche sur PIJ/ BIJ page 13.*

Ces structures peuvent renseigner et accompagner dans la constitution des dossiers.



BAFA

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur



Le BAFA, qu'est-ce que c'est?

Les jeunes souhaitant **travailler dans le milieu de l'animation** peuvent passer l'examen du

BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.rice). Ce diplôme permet d'**encadrer** de

façon occasionnelle des enfants et des adolescent.es en accueils collectifs de mineur.e.s

(colonies de vacances et centres de loisirs notamment).

Pour obtenir le BAFA, il faut suivre :

- Une session de formation théorique afin d'acquérir les notions de base durée : 8 jours minimum
- Un stage pratique pour mettre en oeuvre les connaissances acquises durée : 14 jours minimum
- Une session d'approfondissement (durée : 6 jours minimum) ou de qualification (durée : 8 jours minimum) pour compléter les acquis.

Le BAFA est accessible dès 17 ans

L'ensemble de la formation doit être réalisé.e dans un délai maximum de 30 mois.



Comment s'inscrire?

En ligne: http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Ce site, porté par le Ministère de l'Education et de la Jeunesse, propose de s'inscrire en ligne et recense, entre autres, les centres de formation agréés.

<u>Auprès des Bureaux Information Jeunesse et Points Information Jeunesse (BIJ/ PIJ)</u>

Ces structures portées par les communes (voir coordonnées sur la fiche dédiée, page 13) peuvent accompagner les jeunes dans leur inscription à la formation du BAFA.



Comment s'inscrire?

En fonction de l'organisme de formation choisi, le coût moyen pour le passage de l'examen du BAFA se situe **entre 750€ et 1150 €.**

Des dispositifs sont proposés pour aider au financement de l'examen du BAFA.

Conseil départemental - Aide à la formation BAFA

- **Contenu :** Soutien financier équivalent à 20% du prix de la formation
- Conditions d'éligibilité:
 - Résider en Seine-Saint-Denis
 - Être inscrit.e auprès d'un organisme de formation conventionné par le Département (voir liste sur le site du Département)
- Modalités de candidature :
 - Remplir le formulaire, disponible sur le site du Département (https://seinesaintdenis.fr/Aide-a-la-formation-BAFA-BAFD-11836.html)
 - L'adresser par mail à <u>bafabafd@seinesaintdenis.fr</u> ou par courrier/à déposer sur place le mercredi uniquement entre 9h30 et 17h à l'immeuble Papillon, 225
 - avenue Paul Vaillant Couturier, 93000 Bobigny.

<u>Association Agir Ensemble- Passage du BAFA</u>

- **Contenu :** Organisme de formation du BAFA proposant les premiers stages à un tarif préférentiel de 250 euros.
- Condition d'éligibilité:
 - Résider en Seine-Saint-Denis
- Modalités de candidature : Se présenter à l'association pour constituer un dossier.
- **Temporalité**: 9 sessions organisées tout au long de l'année
- Lieu: 7 place Marcel Paul, 93700 Drancy
- Coordonnées: Monsieur NIANG, niang.idriss@yahoo.fr, 06 22 02 06 10

Les services jeunesse des Mairies

De nombreuses Mairies proposent des dispositifs sur le modèle du **"BAFA citoyen"**, consistant en **une aide financière pour le passage du BAFA en échange de quelques heures de bénévolat** dans une association ou un service de la ville.

Pour plus d'information, il est possible de **se renseigner auprès du Bureau Information Jeunesse/ Point Information Jeunesse** de la commune de résidence (voir fiche sur PIJ/ BIJ page 13).

Ces structures peuvent renseigner et accompagner dans la constitution des dossiers.



SITES INTERNET UTILES



L'orientation, la scolarité, la formation

ACADEMIE DE CRETEIL : http://www.ac-creteil.fr

Site référence sur le fonctionnement de l'Académie permettant d'avoir des informations sur diverses thématiques comme l'organisation du système éducatif, les démarches de scolarisation, les aides financières...

DEFI METIERS: http://www.defi-metiers.fr

Site régional proposant, entre autres, un annuaire détaillé des organismes de formation de la Région Ile-de-France.

ONISEP: http://www.onisep.fr

Site de l'Office National de l'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP), opérateur de l'Etat qui diffuse de l'information sur les formations et les métiers (fiches de présentation des filières et métiers, organismes de formation), mais aussi des actualités nationales en matière d'éducation (réforme du lycée ou du Bac par exemple).

REVIENS TE FORMER: http://www.reviensteformer.gouv.fr

Site gouvernemental à destination des jeunes en décrochage scolaire souhaitant revenir en formation. Il propose aux jeunes de laisser leurs coordonnées afin d'être recontacté.e.s par un.e conseiller.e qui pourra leur proposer une formation adaptée.



Les stages, l'alternance et l'accès à l'emploi

La recherche de stages :

PLATEFORME DE STAGES DE TROISIEME : http://monstagede3e.seine-saint-denis.fr

Site du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis recensant des offres de stages à destination de collégien.ne.s en classe de 3ème.

VIENS VOIR MON TAF: http://www.viensvoirmontaf.fr

Site proposant de mettre en relation des élèves issu.es de collège REP et REP+ avec des entreprises pour les aider à trouver un stage de 3ème. Une fois inscrit.e, les collégien.nes ont accès à une liste d'offres. L'entreprise est accompagnée par l'association dans le recrutement et l'accueil des stagiaires.

La recherche d'emplois et de contrats d'alternance :

PORTAIL DE L'ALTERNANCE : http://www.alternance.emploi.gouv.fr

Site porté par le Ministère du Travail, proposant de l'information sur l'apprentissage (nature des offres, simulation de la rémunération...) et diffusant des offres.

DIVERSIFIER VOS TALENTS: http://www.diversifiervostalents.com

Site porté par Mozaïk RH et un club d'entreprises permettant aux jeunes de réaliser des tests en ligne et d'être directement orienté.e.s vers des offres d'emploi, de contrats d'alternance, de stage... Ce site s'adresse aux jeunes prêt.e.s à l'emploi. S'ils ou elles ne parviennent pas à remplir le test, une mise en relation est faite avec la Mission locale ou le club d'entreprise FACE.

LA BONNE BOÎTE : http://www.labonnealternance.pole-emploi.fr / LA BONNE ALTERNANCE : http://www.labonnealternance.pole-emploi.fr

Site de Pôle Emploi, pour les demandeur.euse.s d'emploi inscrit.e.s à Pôle Emploi, proposant de manière innovante de rechercher un emploi ou un contrat d'alternance, grâce à des algorithmes permettant de détecter les entreprises qui vont probablement recruter dans les 6 prochains mois.

INSER'ECO: http://www.insereco93.com

Site du réseau des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) Inser'Eco 93. Il propose, entre autres, un annuaire des structures accueillant des salarié.e.s en contrat d'insertion.

Les Services civiques

AGENCE NATIONALE DU SERVICE CIVIQUE: http://www.service-civique.gouv.fr

Site de l'agence nationale du Service civique, proposant des informations sur le fonctionnement des services civiques (conditions, rémunération, durée...) ainsi qu'une liste des offres disponibles.

UNIS-CITE: http://www.uniscite.fr

Site de l'association Unis-Cité proposant des offres de Services civiques variées, encadrées par l'association.



Informations diverses sur la jeunesse

CIDJ: https://www.cidj.com

Site du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse, proposant diverses actualités et évènements en lien avec la vie des jeunes (logement, santé, voyages, insertion...)

POUR TOUTE INFORMATION

Jehanne Stock

Cheffe de projet insertion des jeunes accompagnés en prévention et protection de l'enfance jstock@seinesaintdenis.fr 01 43 93 77 08

